



المركز الجهوي للاستثمار  
Centre Régional d'Investissement  
ⵎⵔⵕⵕⵔ ⵏ ⵉⵔⵉⵙⵜⵉⵎⵎⵉⵏⵜ | ⵙⵉⵜⵓⵜ ⵏ ⵉⵔⵉⵙⵜⵉⵎⵎⵉⵏⵜ  
Casablanca - Settat EE+GHEE+ - OEE+  
الدار البيضاء - سطات

# Kit de l'accompagnement de l'Entreprise





المركز الجهوي للاستثمار  
Centre Régional d'Investissement  
الدار البيضاء، سطات | ECI | CCCE  
Casablanca Sطات ECCECE CCCE





# Pourquoi ce kit ?

L'objectif de ce kit est de mettre à la disposition de toutes les entreprises, toutes tailles et tous secteurs confondus, l'ensemble des mesures et programmes de financement et d'appui, déployés par l'Etat ainsi que le secteur privé et les partenaires institutionnels internationaux.

Il présente également l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial, afin de permettre à tout porteur de projet de s'y identifier selon son profil et s'y rapprocher pour trouver les réponses à ses besoins, selon les différentes phases de son projet.

# A qui s'adresse ce kit ?

Il est conçu pour toutes les catégories d'entreprises et tous les secteurs d'activité :

**Auto-entrepreneurs, startups, TPME, grandes entreprises**

## Pour plus d'informations :

Contactez les équipes du CRI sur la plateforme digitale

**CRI-ACCOMPAGNEMENT :**

[cri-accompagnement.casainvest.ma](http://cri-accompagnement.casainvest.ma)





# Table des Matières

■ [APPUI AUX AUTOENTREPRENEURS & TPE](#)

■ [APPUI AUX PME](#)

■ [APPUI AUX STARTUPS](#)

■ [APPUI À LA CROISSANCE VERTE  
& ÉNERGIES RENOUVELABLES](#)

■ [APPUI À L'EXPORT](#)

■ [APPUI À L'ACCÈS AUX MARCHÉS](#)

■ [APPUI AU RECRUTEMENT ET À LA FORMATION](#)

■ [APPUI AUX MAROCAINS DU MONDE \(MDM\)](#)

■ [APPUI AUX FEMMES ENTREPRENEURES](#)

■ [INTRODUCTION EN BOURSE](#)

■ [FONDS D'INVESTISSEMENT](#)

■ [CLUBS DES BUSINESS ANGELS](#)

■ [APPUI AU FINANCEMENT COLLABORATIF](#)

■ [APPUI À LA FINANCE PARTICIPATIVE](#)

■ [ECOSYSTÈME DE L'ENTREPRENEURIAT  
& DE L'INVESTISSEMENT](#)





# Appui aux **autoentrepreneurs** et aux **TPE**



# Programme Intelaka

## Qui est en charge ?

TAMWILCOM & les banques

## De quoi s'agit-il ?

→ Une initiative Royale visant l'encouragement de l'entrepreneuriat à travers une offre de financement avec des taux préférentiels et une garantie étatique.

Il s'agit de 2 grandes catégories de produits : Les crédits d'investissement et de fonctionnement dits « Damane Intelak » et les crédits en milieu rural dits « Intelak Al Moustatmir Al Qarawi ».

## Qui est éligible ?

→ Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et de la pêche hauturière.

Les très petites et les petites entreprises, les jeunes porteurs de projets, les jeunes entreprises innovantes et les autoentrepreneurs

|                          | Damane Intelak                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | « Intelak Al Moustatmir Al Qarawi »                                                                                                                                       |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conditions d'éligibilité | → Être de droit marocain quel que soit sa forme juridique (personne physique ou morale)<br>→ Avoir pour activité la production de biens et/ou de services<br>→ Être créées depuis 5 ans maximum à la date de la présentation de la demande de prêt (cette condition ne s'applique pas aux entreprises exportatrices vers l'Afrique, en plus des exploitations agricoles pour le produit « Intelak Al Moustatmir Al Qarawi »)<br>→ Avoir un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 10 MDH (HT) |                                                                                                                                                                           |
| Concours garantis        | → Garantie des crédits bancaires de 1.2 MDH maximum (contractés à court, moyen et long terme)<br>→ Prêts d'honneur ne dépassant pas 300.000 DH                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Crédits d'investissement et de fonctionnement contractés à court, moyen et long terme de 1.2 MDH maximum, accordés aux entreprises éligibles exerçant dans le monde rural |
| Quotité garantie         | → 80 % du montant du crédit en principal (portée à 85% dans le cas d'entreprises féminines ou créées par des Marocains du Monde                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 80 % du montant du crédit en principal                                                                                                                                    |

## Qui contacter?

Pour plus d'informations, consulter le site web de Tamwilcom :

<http://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/tres-petites-entreprises/damane-intelak-al-moustatmir-al-qarawi>

# Initiative Nationale du Développement Humain (INDH)

## Qui est en charge ?

Divisions de l'action sociale des provinces / préfectures

## De quoi s'agit-il ?

- Un chantier s'inscrivant dans le cadre du troisième axe de « L'initiative Nationale du Développement Humain » visant l'amélioration des revenus et l'inclusion économique des jeunes
- Matérialisé par le lancement d'appels à projets par les provinces et préfectures
- À travers des programmes dédiés à l'appui à l'entrepreneuriat et au soutien des projets liés à l'économie sociale et solidaire
- L'accompagnement repose sur une approche intégrée associant l'orientation, la formation et le soutien à l'insertion économique des jeunes
- La priorité est accordée aux femmes rurales et jeunes femmes en situation de précarité économique, ainsi qu'aux jeunes sans diplôme, aux jeunes en situation de handicap et aux jeunes sans emploi, non scolarisés et ne suivant aucune formation (NEET)

## Quel accompagnement ?

| Programme                                     | Conditions d'éligibilité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Avantages                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Appui à l'entrepreneuriat                     | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Âge compris entre 18 et 45 ans</li><li>→ Ne pas avoir bénéficié auparavant d'un quelconque soutien public</li><li>→ Ne pas exercer d'activité rémunérée</li><li>→ Ne pas être en cours de scolarité</li><li>→ Ne pas disposer d'une entreprise, d'une structure juridique ou d'une entité dont la création dépasse 12 mois à compter de la date d'inscription au programme</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Un fonds est octroyé par projet d'une valeur maximale de 100.000 DH, représentant au plus 90% du coût du projet. La contribution du porteur de projet est de l'ordre de 10%</li><li>→ Un Accompagnement pré et post création, visant à renforcer les capacités des entrepreneurs.</li></ul> |
| Appui à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Acteurs de l'économie sociale et solidaire, en particulier les coopératives féminines composées à plus de 50 % de femmes, ainsi que les coopératives intégrant des jeunes parmi leurs membres</li></ul>                                                                                                                                                                              | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Un financement est octroyé par projet, dans la limite de 200.000 DH, et couvre 90 % du coût total. La coopérative participe à hauteur de 10 %.</li><li>→ Suivi et accompagnement technique et administratif</li></ul>                                                                       |

## Comment soumettre ?

Pour plus d'informations, consulter :

Le site web de l'INDH :

[www.indh.ma](http://www.indh.ma)

Contacter les divisions de l'action sociale au niveau des préfectures/provinces

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية

Initiative Nationale pour le Développement Humain

# Damane Express

## Qui est en charge ?

TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

- Crédits bancaires et crédits-bails inférieurs ou égaux à 1 MDH
- Ou les prêts d'honneur dont le montant ne dépasse pas 300.000 DH
- Destinés à booster la trésorerie et à assurer la continuité de l'activité
- Contractés à court, moyen et long terme
- La quotité garantie est de 75% du montant du crédit. Elle est portée à 80% pour les entreprises promues majoritairement ou gérées par une ou plusieurs femmes.

## Qui est éligible ?

**Entreprises de droit marocain remplissant les conditions suivantes :**

- Avoir pour objet ou activité la production de biens et/ou de services
- Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

## Comment soumettre ?

Consulter le site web de TAMWILCOM :

[www.tamwilcom.ma/nos-solutions/tres-petites-entreprises-accueil/damane-express](http://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/tres-petites-entreprises-accueil/damane-express)

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

## Comment présenter les demandes ?

Par l'intermédiaire des banques ou sociétés de leasing ou à travers une association conventionnée.

# Appui aux PME





# Charte de l'Investissement

## Qui est en charge ?

Ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des Politiques Publiques

## De quoi s'agit-il ?

→ Nouveau cadre incitatif dédié à l'investissement, en parfaite harmonie avec les principes du «Nouveau Modèle de Développement»

→ De nouvelles mesures visant à élever les investissements privés à 2/3 des investissements totaux d'ici 2035, en orientant les investissements vers les priorités stratégiques

→ 4 dispositifs de soutien aux investissements: un dispositif principal, un dispositif relatif aux « Projets d'investissement à caractère stratégique », un dispositif relatif au « Développement des entreprises marocaines à l'international » et un dernier dispositif relatif aux TPME

## Qui est éligible ?

| Dispositif                                                                                        | Avantages                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Conditions d'éligibilité                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dispositif principal</b>                                                                       | Prime globale pouvant atteindre 30% du montant de l'investissement primable sous forme de:<br>→ 5 Primes communes à l'investissement : Ratio Emploi/CAPEX (de 5% à 10% de l'investissement éligible), Approche genre (3%), Emplois d'avenir et montée en gamme (3%), Développement durable (3%) et Intégration locale (3%).<br>→ 1 Prime territoriale : un bonus de 10% pour les investissements réalisés dans la catégorie A des provinces ou préfectures et 15% pour ceux réalisés dans la catégorie B.<br>→ 1 Prime sectorielle : un bonus de 5% de l'investissement éligible réalisé dans des secteurs prioritaires                                                                                                                                                                  | Montant total du projet d'investissement<br>≥ 50 millions de dirhams<br>+ ≥ 50 emplois<br><br>Ou<br><br>Nombre d'emplois stables à créer ≥ 150 emplois                                                                                                             |
| <b>Dispositif relatif aux « projets d'investissement à caractère stratégique »</b>                | Investissements supérieur ou égal à 2 milliards DH répondant à l'un des critères suivants :<br>→ Contribuer significativement à la sécurité hydrique, énergétique, alimentaire ou de santé du pays<br>→ Créer un nombre important d'emplois<br>→ Contribuer au rayonnement économique du Maroc et à son positionnement à l'international<br>→ Impacter significativement le développement des écosystèmes industriels<br>→ Contribuer significativement au développement des technologies                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Dispositif de soutien spécifique aux Très petites, petites et moyennes Entreprises ( TPME)</b> | Prime globale pouvant atteindre 30% du montant de l'investissement primable sous forme de trois primes :<br>→ Une prime à la création d'emplois stables (en fonction du ratio de l'emploi stable)<br>• $2 \leq \text{ratio} \leq 5 \Rightarrow +5\%$<br>• $5 < \text{ratio} \leq 10 \Rightarrow +7\%$<br>• $\text{ratio} > 10 \Rightarrow +10\%$<br>→ Une prime territoriale : 10% pour les investissements réalisés dans la catégorie A des provinces ou préfectures, et 15% pour ceux réalisés dans la catégorie B.<br>→ Une prime liée aux activités prioritaires par région : 10% de l'investissement primable<br>Détails du dispositif, des secteurs/branches d'activités et des activités prioritaires par région, à consulter sur le décret n°2-25-342 et les arrêtés y afférents | → Être une TPME<br>→ Montant total du projet d'investissement entre 1 et 50 millions de dirhams<br>→ Avoir un ratio d'emplois stables supérieur ou égal à 1,5 (1 au moins pour le secteur du tourisme)<br>→ Financement d'au moins 10% du projet par fonds propres |
| <b>Dispositif relatif au « développement des entreprises marocaines à l'international »*</b>      | Mécanisme conçu afin de soutenir les investissements des entreprises marocaines, notamment sur le continent africain.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                    |

## Qui contacter ?

Pour plus d'information, consulter le site web du CRI Casablanca-Settat :

[www.casainvest.ma/fr/charte-de-l-investissement](http://www.casainvest.ma/fr/charte-de-l-investissement)

\* En cours de conception

# Damane Istitmar

## Qui est en charge ?

TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

- Garantie des crédits d'investissement à moyen et long termes et crédits-bails supérieurs à 1 MDH
- Sont garantis les programmes d'investissement, opérations de restructuration financière, de transmission ou de reprise d'affaires
- La quotité garantie est de 60% du crédit en principal pour les concours destinés au financement des programmes d'investissement, des opérations de transmission ou de reprise d'affaires
- Cette quotité de garantie peut être augmentée de 10% supplémentaires au titre de l'un des cas suivants : - Les entreprises en création ayant moins de 3 ans d'activité, - Les entreprises industrielles, exportatrices et celles opérant dans l'économie verte ayant réalisé un audit externe concluant sur la gouvernance de l'entreprise ou disposant d'un rapport du CAC certifiant, sans réserve, ses comptes au titre du dernier exercice clos
- Cette quotité est portée à 50% du crédit en principal, pour les concours destinés au financement des opérations de restructuration financière.

## Qui est éligible ?

- Entreprises de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services.
- Pour les opérations de transmission ou de reprise d'affaires, les repreneurs personnes physiques sont également éligibles.
- Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

## Comment soumettre ?

Consulter le site web de TAMWILCOM

<https://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/petites-et-moyennes-entreprises-accueil/damane-istitmar>

## Qui contacter?

Banques & Sociétés de leasing

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87



# Damane Atayssir

## Qui est en charge ?

TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

- Garantie des crédits bancaires de fonctionnement relatifs au cycle d'exploitation des entreprises
- Les concours garantis concernent les crédits de fonctionnement supérieurs à 1MDH.
- La quotité garantie est de l'ordre de 60% du crédit principal
- Le plafond est fixé à : 15 MDH par opération et 30 MDH sur une même entreprise, tous concours de garantie confondus
- Ce plafond de 30 MDH peut être relevé à 40 MDH sur une même contrepartie pour les entreprises industrielles, exportatrices et celles opérant dans l'économie verte disposant d'un rapport du commissaire aux comptes certifiant « sans réserve » leurs comptes au titre du dernier exercice clos

## Qui est éligible ?

- Entreprises de droit marocain ayant pour objet ou activité la production de biens et/ou de services.
- Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

## Comment soumettre ?

Consulter le site web de TAMWILCOM :

[www.tamwilcom.ma/nos-solutions/petites-et-moyennes-entreprises-accueil/damane-atassyir](http://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/petites-et-moyennes-entreprises-accueil/damane-atassyir)

## Qui contacter?

Banques

Contactez le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

# Usine Modèle

## « INMAA »

### Qui est en charge ?

Maroc PME

### De quoi s'agit-il ?

- Première usine modèle en Afrique et au Moyen-Orient, INMAA accompagne les entreprises industrielles dans la mise en œuvre de programmes d'excellence opérationnelle visant à renforcer leur compétitivité et leur performance
- 2 volets d'accompagnement : un programme intensif de 6 mois combinant modules théoriques et pratiques, avec suivi des résultats par les experts d'INMAA, et un accompagnement régulier des entreprises dans la mise en œuvre des principes du lean manufacturing

### Qui est éligible ?

- Entreprises existantes ou en amorçage
- Chiffre d'affaires annuel entre 10 et 200 MDH
- Secteur industriel ou une activité liée à l'industrie

### Quel accompagnement ?

- Accompagnement personnalisé
- Prise en charge partielle du coût de la prestation pouvant atteindre 80%

### Qui contacter ?

Consulter le site web de Maroc PME  
<http://www.marocpme.gov.ma/inmaa>

# Salama PME

## Qui est en charge ?

Ministère de l'Industrie et du Commerce, Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Economie et des Finances, Wilayas des régions identifiées et Maroc PME

## De quoi s'agit-il ?

→ Programme visant l'accompagnement d'unités industrielles identifiées par les pouvoirs publics comme présentant des risques sur la sécurité et la santé des employés et du voisinage, à délocaliser leurs projets dans des zones d'activité aménagées

## Qui est éligible ?

- Unités industrielles identifiées à risque
- Sélectionnées par les comités techniques locaux
- Exerçant dans des conditions précaires et défaillantes, en termes de sécurité et de conditions de travail
- Nécessitant une délocalisation au niveau des villes de Casablanca, Tanger et Salé

## Quel accompagnement ?

→ Prise en charge des frais d'assistance et d'expertise technique : au profit des associations d'accompagnement des entreprises, afin de soutenir les unités industrielles délocalisées dans leur processus de formalisation et de structuration (entrepreneuriat, gestion financière et ressources humaines), ainsi que dans l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, à travers des diagnostics, l'élaboration de plans d'action et un accompagnement à la mise en œuvre des mesures correctives

## Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter le site web de Maroc PME

<http://www.marocpme.gov.ma/salamapme>



# Cap Access

## Qui est en charge ?

Fonds Mohammed VI pour l'Investissement + Tamwilcom

## De quoi s'agit-il ?

→ Produit de dette subordonnée, visant à remédier aux problèmes de sous-capitalisation des entreprises marocaines

→ Lancé par le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement en collaboration avec les banques marocaines et dont la gestion est assurée par Tamwilcom

## Qui est éligible ?

→ Entreprises de droit marocain

→ Ne se trouvant pas en situation de redressement ou de liquidation judiciaire

→ Ayant un chiffre d'affaires entre 10 et 500 millions DH

→ Justifiant de 3 ans minimum d'activité

→ Tous les secteurs sont éligibles à l'exception de : promotion immobilière, pêche hauturière, production d'armements, jeux de hasard, production, transformation ou distribution de tabac et/ou de boissons alcoolisées, secteurs prêtant à controverse d'un point de vue éthique, activité à vocation purement financière, production, commerce et utilisation de filets de pêche de plus de 2,5 kms de long, production ou commerce de produits présentant un danger pour la santé humaine ou pour l'environnement, activité impliquant des espèces animales et végétales protégées, activité d'extraction d'énergies fossiles, exploration et activités de raffinage, centrales thermiques à charbon et toute activité liée au charbon et extraction minière.

→ Les terrains ne doivent pas dépasser 25 % du programme d'investissement, tandis que les études et le besoin en fonds de roulement initial sont plafonnés à 10 %.

## Quel accompagnement ?

| Financement               | Quote-part                                                    | Taux d'intérêt                                                            | Durée du crédit                                                               |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Fonds propres             | à convenir entre la banque et l'entreprise                    | -                                                                         | -                                                                             |
| Part du crédit Cap Access | 1/3 maximum du financement (entre 1 et 30 millions DH)        | 5,5 % l'an hors TVA pour les dossiers à accorder au titre de l'année 2025 | Maximum 3 ans de plus que la maturité du crédit bancaire sans dépasser 12 ans |
| Part du crédit bancaire   | 2/3 minimum du financement (avec un minimum de 2 millions DH) | Librement négociable entre la banque et l'entreprise                      |                                                                               |

## Comment soumettre ?

Consulter le site de TAMWILCOM <https://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/pe-tites-et-moyennes-entreprises-accueil/cap-access>

Contactez le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca : 0522860587



صندوق محمد السادس للاستثمار  
FONDS MOHAMMED VI  
POUR L'INVESTISSEMENT



تمويلكم  
تمويلكم  
TAMWILCOM

# Incubation, financement et accompagnement à la mise en exploitation de 200 projets spécialisés dans la Gastronomie marocaine.

## Qui est en charge ?

Société Marocaine d'Ingénierie Touristique – SMIT

## De quoi s'agit-il ?

→ Programme d'incubation, de financement et d'accompagnement à la mise en exploitation de 200 projets spécialisés dans la Gastronomie marocaine.  
Ce programme vise à stimuler l'innovation et d'améliorer l'expérience touristique ainsi que la valorisation de la gastronomie marocaine.

## Qui est éligible ?

→ Le programme d'incubation, s'adresse à tous les porteurs de projets qui souhaitent développer leurs activités sur le territoire marocain :

- Le porteur de projet est une personne physique ou une personne morale souhaitant créer une activité dans le domaine de la Gastronomie marocaine ;
- Le porteur de projet doit avoir une expérience, formation professionnelle ou des années d'exercices dans le domaine de la Gastronomie marocaine.

## Quel accompagnement ?

→ Le programme d'incubation va donner la priorité aux projets visant à créer des entreprises valorisant la gastronomie marocaine pour créer de l'animation dans les zones touristiques, offrant :

| Accès aux compétences                                                                                              | Accès au Marché                                                                                                                                                   | Accès aux financements                                                                                                                                                         | Appui financier à travers l'octroi d'une subvention | Accompagnement pour la réalisation du projet                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objectif :</b><br>Accompagnement pour la montée en compétence<br><b>Consistance :</b><br>Coaching, mentoring... | <b>Objectif :</b><br>Préparation pour le lancement commercial complet<br><b>Consistance :</b><br>Mentorat avancé et soutien à la distribution et à l'accélération | <b>Objectif :</b><br>Accompagnement pour le financement de l'activité touristique<br><b>Consistance :</b><br>Accompagnement des porteurs de projet pour lever les financements | <b>Plafonnée à 400.000 DH par projet</b>            | <b>Objectif :</b><br>Assurer la mise en exploitation de l'activité<br><b>Consistance :</b><br>Accompagnement en termes de mentoring, networking... |

## Qui contacter ?

Inscription sur la plateforme d'incubation [www.smit.gov.ma](http://www.smit.gov.ma)

## Quelle est la Procédure de sélection ?

Après inscription sur la plateforme d'incubation [www.smit.gov.ma](http://www.smit.gov.ma)

- Sélection des projets par la commission d'évaluation ;
- Phase incubation des projets éligibles ;
- Phase financement : passage au niveau du comité de financement pour bénéficier de l'appui financier pour les projets éligibles ;



Royaume du Maroc  
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat  
et de L'Economie Sociale et Solidaire



Tourism Engineering  
and Investment  
**SMIT MOROCCO**

# Incubation, financement et accompagnement à la mise en exploitation de 60 projets spécialisés dans la digitalisation des services et activités touristiques

## Qui est en charge ?

Société Marocaine d'Ingénierie Touristique – SMIT

## De quoi s'agit-il ?

→ Programme d'incubation, de financement et d'accompagnement à la mise en exploitation de 60 projets spécialisés dans la digitalisation des services et activités touristiques. Ce programme vise à stimuler l'innovation et d'améliorer l'expérience touristique dans les établissements hôteliers marocains.

## Qui est éligible ?

→ Le programme d'incubation, s'adresse à tous les porteurs de projets qui souhaitent déployer leurs activités sur le territoire marocain :

- Le porteur de projet est une personne physique ou une personne morale souhaitant créer une activité dans le domaine de la digitalisation des services et activités touristiques;
- Le porteur de projet doit avoir une expérience, formation professionnelle ou des années d'exercices dans le domaine de la digitalisation des services et activités touristiques.
- Un projet au niveau des principales destinations touristiques marocaines, ou dans des sites à haute fréquentation touristique.

## Quel accompagnement ?

→ Le programme d'incubation va donner la priorité aux projets visant à créer des expériences interactives et personnalisées pour améliorer le séjour global des clients dans les établissements hôteliers marocains, en offrant :

| Accès aux compétences                                                                                             | Accès au Marché                                                                                                                                                   | Accès aux financements                                                                                                                                                         | Appui financier à travers l'octroi d'une subvention | Accompagnement pour la réalisation du projet                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objectif :</b><br>Accompagnement pour la montée en compétence<br><b>Consistance:</b><br>Coaching, mentoring... | <b>Objectif :</b><br>Préparation pour le lancement commercial complet<br><b>Consistance :</b><br>Mentorat avancé et soutien à la distribution et à l'accélération | <b>Objectif :</b><br>Accompagnement pour le financement de l'activité touristique<br><b>Consistance :</b><br>Accompagnement des porteurs de projet pour lever les financements | <b>Plafonnée à 400.000 DH par projet</b>            | <b>Objectif :</b><br>Assurer la mise en exploitation de l'activité<br><b>Consistance :</b><br>Accompagnement en termes de mentoring, networking... |

## Qui contacter ?

Inscription sur la plateforme d'incubation [www.smit.gov.ma](http://www.smit.gov.ma)

## Quelle est la Procédure de sélection ?

Après inscription sur la plateforme d'incubation [www.smit.gov.ma](http://www.smit.gov.ma)

- Sélection des projets par la commission d'évaluation ;
- Phase incubation des projets éligibles ;
- Phase financement : passage au niveau du comité de financement pour bénéficier de l'appui financier pour les projets éligibles ;
- Phase accompagnement à la mise en exploitation du projet



Royaume du Maroc  
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat  
et de L'Economie Sociale et Solidaire



Tourism Engineering  
and Investment  
**SMIT MOROCCO**

# Incubation, financement et accompagnement à la mise en exploitation de 100 projets spécialisés dans le gaming de loisirs

## Qui est en charge ?

Société Marocaine d'Ingénierie Touristique – SMIT

## De quoi s'agit-il ?

→ Programme d'incubation, de financement et d'accompagnement à la mise en exploitation de 100 projets spécialisés dans le gaming de loisirs. Ce programme vise à stimuler l'innovation dans les projets d'animation touristique et valoriser le patrimoine matériel et immatériel des grandes destinations touristiques marocaines.

## Qui est éligible ?

→ Le programme d'incubation, s'adresse à tous les porteurs de projets qui souhaitent déployer leurs activités sur le territoire marocain :

- Le porteur de projet est une personne physique ou une personne morale souhaitant créer une activité dans le domaine du gaming des loisirs ;
- Le porteur de projet doit avoir une expérience, formation professionnelle ou des années d'exercices dans le domaine du gaming des loisirs ;
- Un projet au niveau des principales destinations touristiques marocaines, ou dans des sites à haute fréquentation touristique.

## Quel accompagnement ?

→ Le programme d'incubation va donner la priorité aux projets innovants et distinctifs, afin de valoriser le patrimoine matériel et immatériel et hisser la destination Maroc au rang des grandes destinations touristiques à long terme, en offrant :

| Accès aux compétences                                                                                       | Accès au Marché                                                                                                                                                   | Accès aux financements                                                                                                                                                         | Appui financier à travers l'octroi d'une subvention | Accompagnement pour la réalisation du projet                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objectif :</b><br>Accompagnement pour la montée en compétence<br>Consistance :<br>Coaching, mentoring... | <b>Objectif :</b><br>Préparation pour le lancement commercial complet<br><b>Consistance :</b><br>Mentorat avancé et soutien à la distribution et à l'accélération | <b>Objectif :</b><br>Accompagnement pour le financement de l'activité touristique<br><b>Consistance :</b><br>Accompagnement des porteurs de projet pour lever les financements | <b>Plafonnée à 400.000 DH par projet</b>            | <b>Objectif :</b><br>Assurer la mise en exploitation de l'activité<br><b>Consistance :</b><br>Accompagnement en termes de mentoring, networking... |

## Qui contacter ?

Inscription sur la plateforme d'incubation [www.smit.gov.ma](http://www.smit.gov.ma)

## Quelle est la Procédure de sélection ?

Après inscription sur la plateforme d'incubation [www.smit.gov.ma](http://www.smit.gov.ma)

- Sélection des projets par la commission d'évaluation ;
- Phase incubation des projets éligibles ;
- Phase financement : passage au niveau du comité de financement pour bénéficier de l'appui financier pour les projets éligibles ;
- Phase accompagnement à la mise en exploitation du projet



Royaume du Maroc  
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat  
et de L'Economie Sociale et Solidaire



Tourism Engineering  
and Investment  
**SMIT MOROCCO**

# Go Siyaha

## Qui est en charge ?

Maroc PME

## De quoi s'agit-il ?

→ Programme visant à accompagner la vision 2023-2026 pour le tourisme afin de renforcer la compétitivité et la productivité des entreprises touristiques marocaines

→ Accompagnement financier et technique autour de trois composantes : soutien à l'investissement, expertise technique et promotion de la croissance verte

## Quel accompagnement ?

| Composante                              | Conditions d'éligibilité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Appui Financier                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Soutien à l'investissement</b>       | <p>→ Etablissements touristiques éligibles au programme : les hébergements touristiques classés adossés à une offre d'animation, les coopératives à forte valeur ajoutée pour le secteur du tourisme, les restaurants touristiques classés et les animations touristiques prioritaires</p> <p>→ Entreprise existante ou en création, personne physique ou morale, de droit privé marocain, ayant des projets d'amorçage d'activité</p> <p>- Coopérative existante de droit privé marocain, localisée au niveau des circuits touristiques établis et dont le projet d'animation touristique est en amorçage</p> | <p>Une prime à l'investissement :</p> <p>→ 35% pour les projets d'animation touristique &lt; 10 MDH (TTC)</p> <p>→ 30% pour les projets d'hébergement adossés à l'animation touristique &lt; 10 MDH (TTC)</p>                                                                                                |
| <b>Assistance technique</b>             | <p>→ Entreprise de droit privé marocain, existante ou en phase d'amorçage et ayant un actionariat 100% privé et un CA annuel (HT) ≤ 200MDH pendant les trois dernières années (hors 2020 et 2021)</p> <p>→ Opérant dans : les hébergements touristiques, les restaurants touristiques classés, les agents de voyages (de type organisateur-distributeur de voyages), les transporteurs touristiques et l'animation touristique</p>                                                                                                                                                                             | <p>Prise en charge partielle du coût de la prestation du conseil dans la limite de 90% dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie financière</li> <li>- Excellence opérationnelle</li> <li>- Développement de marchés</li> <li>- Transformation digitale</li> </ul> |
| <b>Promotion de la croissance verte</b> | <p>→ Entreprises de droit privé marocain existante ou en amorçage avec un actionariat 100% marocain</p> <p>→ Réalisant un CA non nul pendant l'un des 3 derniers exercices (hors 2020 et 2021)</p> <p>→ Opérant dans les domaines suivants : hébergement touristique classé, restauration touristique classée, animation touristique (uniquement pour l'assistance technique)</p>                                                                                                                                                                                                                              | <p>→ Prime à l'investissement: 40% pour les projets d'un montant total &lt; à 10 MDH</p> <p>→ Assistance technique: prise en charge pouvant atteindre 90% du coût des actions du conseil et expertise</p>                                                                                                    |

## Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME

<https://marocpme.gov.ma/gosiyaha>



Royaume du Maroc  
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat  
et de l'Economie Sociale et Solidaire



# Cap Hospitality

## Qui est en charge ?

Fonds Mohammed VI pour l'Investissement + Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT)

## De quoi s'agit-il ?

- Programme visant à améliorer la qualité de l'hébergement touristique au Maroc, en accélérant la mise à niveau des établissements d'hébergement touristique classés (EHTC), dans le cadre de la feuille de route du tourisme 2023-2026
- Mécanisme de financement structuré sous forme de crédit conjoint, composé à hauteur d'un tiers de dette subordonnée portée par le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement et de deux tiers de dette bancaire

## Qui est éligible ?

### Au mécanisme Cap Hospitality

- Établissements d'Hébergement Touristique Classés par le ministère de tutelle
- N'ayant pas été rénovés pendant les 5 dernières années
- Portant un projet de mise à niveau ou d'extension d'un établissement, de reprise d'un EHTC en arrêt ou de mise en œuvre d'un programme d'efficacité énergétique
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales
- Couvrant plusieurs catégories de prestations : travaux de rénovation ou d'extension, acquisition d'un EHTC assortie d'un programme de rénovation, mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, ainsi que la prise en charge des frais préliminaires et d'étude.

## Quel accompagnement ?

- Prêt allant de 3 à 100 millions DH
- Prise en charge des intérêts normaux par l'Etat (remboursés trimestriellement à l'EHTC)
- Maturité de la dette pouvant atteindre 12 ans
- Possibilité de 2 ans de différé

## Qui contacter ?

Site du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement :

<https://www.fm6i.ma/fr/caphospitality>

Site de la SMIT :

<https://refont.smit.gov.ma/portail/fr/cap-hospitality>



صندوق محمد السادس للاستثمار  
FONDS MOHAMMED VI  
POUR L'INVESTISSEMENT



تمويلكم  
٠٠٠٠٠٠٠٠  
TAMWILCOM



# Moukawala Siyahia

## Qui est en charge ?

Société Marocaine d'Ingénierie Touristique – SMIT

## De quoi s'agit-il ?

→ Programme visant à stimuler l'investissement touristique, renforcer la rentabilité des TPME et dynamiser les destinations en améliorant l'offre en animation, l'attractivité des territoires et la consommation tout au long de l'année

## Qui est éligible ?

→ Les établissements touristiques opérant dans les filières de : l'animation, l'hébergement, la restauration et le sport/bien-être

→ Personnes morales : classées, en situation légale et hors redressement

→ Personnes physiques : porteurs de projet avec une expérience prouvée dans le domaine touristique

→ Investissement minimal (nouveaux projets) \* : TPE : < 3 MDH, Petites Entreprises : 3 à < 10 MDH, Moyennes entreprises : 10 à 30 MDH

\*Seuils équivalents en chiffre d'affaires pour les entreprises opérationnelles

## Quel accompagnement ?

→ Prime technique : prise en charge jusqu'à 90 % du coût de l'accompagnement, incluant les études et conseils, le coaching personnalisé du porteur de projet ainsi que l'organisation d'ateliers de formation visant le renforcement des capacités des gérants

→ Prime à l'investissement (nouveaux projets et extensions) : proportion variable selon le type de projet : 10 % pour l'hébergement, 30 % pour l'animation/loisirs, et 50 % pour les projets innovants

→ Mise à niveau des entreprises opérationnelles : notamment dans les filières de l'hébergement et de l'animation conformément aux référentiels de qualité, ainsi que le renforcement des capacités des bénéficiaires dans l'ensemble des filières touristiques

## Qui contacter?

Pour plus d'informations, consulter le site de la SMIT

[www.smit.gov.ma](http://www.smit.gov.ma)



Royaume du Maroc  
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat  
et de L'Economie Sociale et Solidaire



Tourism Engineering  
and Investment

SMIT MOROCCO

# PME Supply Chain

## Qui est en charge ?

Maroc PME+ Agence Marocaine de Développement de la Logistique

## De quoi s'agit-il ?

→ Dispositif visant à renforcer la compétitivité des entreprises du transport et de la logistique à travers la transformation digitale des opérations, l'amélioration des pratiques logistiques, le renforcement des compétences des ressources humaines ainsi que l'accompagnement à la transition énergétique et écologique des chaînes logistiques

## Quel accompagnement ?

| Public cible                                     | Critères d'éligibilité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Offre de valeur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>PME logistiques</b>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Entreprises de droit privé marocain (y compris celles installées en zones franches)</li> <li>→ Opérant dans le secteur de la prestation logistique</li> <li>→ Réalisant un chiffre d'affaires compris entre 10 et 200 MDH (au terme d'un exercice clos au cours des trois dernières années)</li> <li>→ Activités éligibles : transport routier de marchandises pour compte d'autrui, commissionnement de transport, opérateurs de messagerie et logisticiens du dernier kilomètre, entrepositaires, 3PL et 4PL</li> </ul> | <p>Prise en charge plafonnée à 65 % de l'accompagnement portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Performance Warehouse</li> <li>- Digital Consulting</li> <li>- Cloud Logistics</li> <li>- QSE Certifications</li> <li>- Green Consulting</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Associations sectorielles ou des filières</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Associations professionnelles représentant un secteur ou une filière, affiliées à la CGEM et satisfaisant aux critères de sélection prévus par le règlement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <p>Prise en charge à 100% de l'accompagnement portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic et évaluation de la performance de la chaîne logistique de la filière</li> <li>- Cartographie des flux, coûts et délais de la chaîne de valeur</li> <li>- Élaboration d'un plan de progrès logistique adapté à la filière</li> <li>- Benchmark des pratiques logistiques et analyse des contraintes et enjeux sectoriels</li> <li>- Renforcement des capacités des entreprises en matière de planification et de gestion des opérations logistiques</li> <li>- Identification des leviers d'amélioration de la performance logistique</li> </ul> |

## Qui contacter ?

Site web de Maroc PME :

<https://marocpme.gov.ma/pme-supply-chain/>

# PACT' SCALE UP

## Qui est en charge ?

Maroc PME

## De quoi s'agit-il ?

→ Dispositif destiné aux entreprises à forte croissance (gazelles et champions sectoriels) visant à accélérer leur développement à travers un diagnostic 360° et un plan d'accélération personnalisé

## Qui est éligible ?

→ Entreprises de droit privé marocain, coopératives de transformation, groupements d'entreprises/consortia/holdings ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au terme d'un exercice clos au cours des trois dernières années

→ Filiales : sont exclues les entreprises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par une société dont le chiffre d'affaires annuel > 200 MDH

→ Projets d'amorçage : projets de moins d'un an portés par une entreprise prévoyant un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au cours des trois prochaines années

## Quel accompagnement ?

→ Diagnostic 360°

→ Mise en place d'un plan d'accélération et mise en relation avec des partenaires pour l'accès au marché, à l'innovation, aux talents, à l'expertise et au financement

→ Prise en charge de 80 % du coût du diagnostic et de la mise en œuvre du plan d'accélération

→ Plafond de l'appui fixé à 2MDH

## Qui contacter?

Site web de Maroc PME :

<https://marocpme.gov.ma/pactscaleup>

# PACT' Qualité

## Qui est en charge ?

Maroc PME

## De quoi s'agit-il ?

→ Dispositif visant à accompagner les entreprises dans leur mise en conformité avec les normes et référentiels de qualité, afin d'améliorer leurs performances, d'obtenir des certifications reconnues et de renforcer leur compétitivité, notamment à l'export

## Qui est éligible ?

→ Entreprises de droit privé marocain, coopératives de transformation, groupements d'entreprises/consortia/holdings ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au terme d'un exercice clos au cours des trois dernières années

→ Filiales : sont exclues les entreprises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par une société dont le chiffre d'affaires annuel > 200 MDH

→ Projets d'amorçage : projets de moins d'un an portés par une entreprise prévoyant un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au cours des trois prochaines années

## Quel accompagnement ?

- Diagnostic qualité et évaluation du niveau de conformité
- Appui à la mise en conformité des produits, services ou systèmes de management
- Élaboration ou mise à jour du système documentaire
- Formation du personnel aux exigences normatives
- Réalisation d'audits à blanc et suivi post-certification
- Proposition d'actions correctives et préventives
- Prise en charge de 80 % du coût des prestations de conseil et d'expertise technique
- Plafond de l'appui fixé à 400.000 DH

## Qui contacter ?

Site web de Maroc PME :

<https://marocpme.gov.ma/pactqualite>

# PACT'

## Performance

### Qui est en charge ?

Maroc PME

### De quoi s'agit-il ?

→ Dispositif visant à renforcer la compétitivité des TPME à travers l'amélioration de leur accès aux marchés et aux chaînes de valeur ainsi que l'accélération de leur transformation organisationnelle, digitale et technologique, en vue d'accroître leur productivité, d'optimiser leurs coûts et de soutenir l'emploi

### Qui est éligible ?

→ Entreprises de droit privé marocain, coopératives de transformation, groupements d'entreprises/consortia/holdings ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au terme d'un exercice clos au cours des trois dernières années

→ Filiales : sont exclues les entreprises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par une société dont le chiffre d'affaires annuel > 200 MDH

→ Projets d'amorçage : projets de moins d'un an portés par une entreprise prévoyant un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au cours des trois prochaines années

### Quel accompagnement ?

→ Appui au montage des projets d'investissement et à l'accès au financement

→ Optimisation de la productivité et de l'efficacité opérationnelle

→ Développement de nouveaux marchés et produits

→ Accompagnement à la transformation digitale 4.0

→ Sensibilisation, formation et intégration de solutions d'intelligence artificielle

→ Réalisation de diagnostics et mise en œuvre de plans d'action adaptés

→ Prise en charge de 80 % des coûts de conseil et d'expertise technique

→ Plafond de l'appui fixé à 1 MDH

### Qui contacter ?

Site web de Maroc PME :

<https://marocpme.gov.ma/pactperformance/>

# PACT'

## Organisation

### Qui est en charge ?

Maroc PME

### De quoi s'agit-il ?

→ Dispositif d'accompagnement visant à renforcer les pratiques de gestion des TPME à travers des actions de mise à niveau managériale, organisationnelle, administrative et financière, ainsi que l'intégration des enjeux ESG, du marketing digital et de l'intelligence artificielle

### Qui est éligible ?

→ Entreprises de droit privé marocain, coopératives de transformation, groupements d'entreprises/consortia/holdings ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au terme d'un exercice clos au cours des trois dernières années

→ Filiales : sont exclues les entreprises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par une société dont le chiffre d'affaires annuel > 200 MDH

→ Projets d'amorçage : projets de moins d'un an portés par une entreprise prévoyant un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au cours des trois prochaines années

### Quel accompagnement ?

- Mise à niveau des pratiques de gestion managériale et ESG
- Renforcement des pratiques de gestion qualité et HSE
- Amélioration de la gestion administrative et financière
- Élaboration et déploiement d'une stratégie de marketing digital
- Intégration de l'intelligence artificielle dans les pratiques de gestion
- Prise en charge de 90 % du coût de l'expertise technique
- Plafond de l'appui fixé à 20.000 DH

### Qui contacter ?

Site web de Maroc PME :

<https://marocpme.gov.ma/pactorganisation>

# PACT'

## Gestion

### Qui est en charge ?

Maroc PME

### De quoi s'agit-il ?

→ Dispositif visant à renforcer la structuration métier des TPME et à améliorer leurs performances opérationnelles et technologiques, afin d'accroître leur efficacité, renforcer leur maturité digitale et favoriser leur intégration dans les chaînes de valeur

### Qui est éligible ?

→ Entreprises de droit privé marocain, coopératives de transformation, groupements d'entreprises/consortia/holdings ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au terme d'un exercice clos au cours des trois dernières années

→ Filiales : sont exclues les entreprises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par une société dont le chiffre d'affaires annuel > 200 MDH

→ Projets d'amorçage : projets de moins d'un an portés par une entreprise prévoyant un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au cours des trois prochaines années

### Quel accompagnement ?

→ Optimisation de l'efficacité opérationnelle et des processus métier

→ Renforcement de la maturité digitale par l'intégration de nouvelles technologies

→ Appui au développement des TPME des nouvelles filières industrielles et à leur intégration dans les chaînes de valeur

→ Prise en charge de 50 % du coût de l'expertise technique

→ Plafond de l'appui fixé à 300.000 DH

### Qui contacter ?

Site web de Maroc PME :

<https://marocpme.gov.ma/pactgestion>



PACT'

## Transmission

### Qui est en charge ?

Maroc PME

### De quoi s'agit-il ?

→ Dispositif visant à accompagner les TPME dans la préparation et la mise en œuvre de leur transmission à travers une démarche structurée et progressive, afin d'assurer la continuité de l'activité, de préserver l'emploi et de renforcer la pérennité de l'entreprise

### Qui est éligible ?

→ Entreprises de droit privé marocain, coopératives de transformation, groupements d'entreprises/consortia/holdings ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au terme d'un exercice clos au cours des trois dernières années

→ Filiales : sont exclues les entreprises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par une société dont le chiffre d'affaires annuel > 200 MDH

→ Projets d'amorçage : projets de moins d'un an portés par une entreprise prévoyant un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au cours des trois prochaines années

### Quel accompagnement ?

→ Réalisation d'un diagnostic approfondi de l'entreprise

→ Accompagnement personnalisé sur les volets organisationnel, juridique, fiscal, humain et de gouvernance

→ Mobilisation d'experts spécialisés selon les besoins identifiés

→ Mise en relation avec des partenaires publics et privés intervenant dans le processus de transmission

→ Prise en charge de 90 % du coût de mise en place et de déploiement du plan de transmission

→ Plafond de l'appui fixé à 1 MDH

### Qui contacter ?

Site web de Maroc PME :

<https://marocpme.gov.ma/pacttransmission>

PACT'

## Restructuration

### Qui est en charge ?

Maroc PME

### De quoi s'agit-il ?

→ Dispositif d'accompagnement sur mesure visant à prévenir les défaillances d'entreprises et à accélérer leur restructuration, afin de préserver les chaînes de valeur stratégiques, sauvegarder les emplois et maintenir les savoir-faire critiques

### Qui est éligible ?

→ Entreprises de droit privé marocain, coopératives de transformation, groupements d'entreprises/consortia/holdings ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel HT  $\leq$  à 200 MDH au terme d'un exercice clos au cours des trois dernières années

→ Filiales : sont exclues les entreprises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par une société dont le chiffre d'affaires annuel  $>$  200 MDH

→ Projets d'amorçage : projets de moins d'un an portés par une entreprise prévoyant un chiffre d'affaires annuel HT  $\leq$  à 200 MDH au cours des trois prochaines années

### Quel accompagnement ?

→ Élaboration d'un diagnostic et d'un plan de retournement ou de restructuration

→ Accompagnement à la mise en œuvre desdits plans

→ Appui au repositionnement stratégique de l'entreprise

→ Accompagnement à la restructuration financière

→ Mise en relation avec des investisseurs et partenaires potentiels

→ Prise en charge de 90 % du coût d'élaboration et de déploiement du plan de retournement

→ Plafond de l'appui fixé à 2,4 MDH

### Qui contacter ?

Site web de Maroc PME :

<https://marocpme.gov.ma/pactrestructuration>

# Appui aux aux startups



# Innov Risk

## Qui est en charge ?

TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

→ Projets innovants portés par des entreprises en phase de création/démarrage ayant réussi une levée de fonds auprès d'investisseurs (fonds de capital-risque, investisseurs providentiels...) et ayant un besoin de cash supplémentaire pour financer leurs besoins de trésorerie, des compléments d'investissements ou des frais de commercialisation de leurs produits.

## Qui est éligible ?

→ Sont finançables par l'avance remboursable au titre d'un projet innovant, les dépenses liées notamment aux éléments suivants : Prototypage et de tests dans le cadre du développement/affinement de produits, Mise en place des installations de production, Marketing et commercialisation, Besoin en fonds de roulement...

→ Le financement est octroyé sous forme d'avance remboursable dont le montant est plafonné à 50% des apports des investisseurs externes (fonds de capital- risque, investisseurs providentiels...) et sans dépasser 2.000.000 DH.

## Comment soumettre ?

S'adresser aux sociétés de gestion, partenaires de Tamwilcom

<https://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/fonds-innov-invest/innov-risk>

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

## Qui contacter ?

TAMWILCOM ou sociétés de gestion partenaires

## Innov Dev

### Qui est en charge ?

TAMWILCOM

### De quoi s'agit-il ?

→ Projets innovants portés par des PME de droit marocain en phase de croissance ayant réussi une levée de fonds auprès d'investisseurs (fonds de capital-investissement partenaires, investisseurs providentiels faisant partie des structures labellisées...) et ayant besoin de fonds pour financer notamment leurs besoins d'investissement et /ou d'exploitation.

### Qui est éligible ?

→ Sont finançables par ce prêt participatif, les dépenses immatérielles et/ou matérielles liées notamment aux éléments suivants : mise en place des installations de production, marketing et commercialisation, prospection de nouveaux marchés (notamment à l'export), développement de nouvelles variantes de produits, besoin en fonds de roulement...

→ Le financement est octroyé sous forme de prêt participatif dont le montant est plafonné à 50% des apports des investisseurs externes (fonds de capital- risque, investisseurs providentiels...) et sans dépasser 3.000.000 DH.

### Comment soumettre ?

S'adresser aux sociétés de gestion partenaires de Tamwilcom

<https://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/fonds-innov-invest/innov-dev>

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

### Qui contacter ?

TAMWILCOM ou sociétés de gestion partenaires

# Tatwir R&D et Innovation

## Qui est en charge ?

Ministère de l'Industrie et du Commerce & Maroc PME

## De quoi s'agit-il ?

→ Ce dispositif vise à soutenir les entreprises industrielles, tout au long de leur processus de recherche, développement, prototypage, industrialisation et lancement de la phase pilote.

## Qui est éligible ?

| Entreprises éligibles                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Offres de valeur                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>→ Entreprises industrielles (PME, start-up ou grandes)</li><li>→ De droit privé marocain (y compris celles installées en zones d'accélération industrielle)</li><li>→ Chiffre d'affaires annuel : 10 à 200 MDH</li><li>→ Projets : R&amp;D, innovation, développement technologique ou valorisation de brevets</li><li>→ Projets portés par une entreprise industrielle (seule ou en consortium), ou en collaboration (cluster, centre de R&amp;D, Cité de l'Innovation, centre technique)</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Appui à la valorisation de brevets : prise en charge de 80% des frais de prestations liées au développement et à la valorisation des brevets, plafonnée à 1 MDH HT/projet</li><li>→ Appui aux projets de R&amp;D ou d'innovation industrielles : contribution de 60% plafonnée à 4 MDH HT/projet des frais de prestations sous-traitées, process d'intrants, de consommables et d'outillages nécessaires au développement produit</li><li>→ Appui à l'industrialisation dans la phase pilote : prise en charge de 30 % des frais d'investissement matériels et immatériels liés à l'industrialisation en phase pilote à hauteur de 5MDH</li></ul> |

## Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter le site de Maroc PME :

[https://marocpme.gov.ma/tatwir\\_rd\\_et\\_innovation](https://marocpme.gov.ma/tatwir_rd_et_innovation)

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE



المملكة المغربية  
وزارة الصناعة والتجارة



Maroc  
PME  
VOTRE GARANTIE NOTRE ENGAGEMENT

# Tech Start

## Qui est en charge ?

TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

→ Projets innovants portés par des entreprises de droit marocain, ayant validé leur « proof of concept » par une structure d'accompagnement, et voulant développer leur prototype ou MVP

## Qui est éligible ?

→ Le financement est octroyé sous forme de subvention plafonnée à 200.000 DH et représentant jusqu'à 80% des dépenses éligibles

→ Sont finançables par cette subvention, les dépenses directement liées à la réalisation du projet : achat d'équipements, consommables pour le prototypage et la conduite de tests, achat de prestations de services pour affiner la faisabilité du projet et le potentiel du marché, Achat/dépôt/droits relatifs aux brevets, marques, droits d'auteurs et autres titres de propriété intellectuelle nécessaires au projet, charges du personnel, frais d'hébergement de la start-up, frais de marketing

→ Le plafond est porté à 400.000 DH pour les projets ayant des brevets d'invention

→ Les 20 % restants sont financés par un apport propre de la startup

## Comment soumettre ?

S'adresser aux structures labellisées par Tamwilcom

<https://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/fonds-innov-invest/tech-start>

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

# Tech Boost

## Qui est en charge ?

TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

→ Projets innovants portés par des entreprises de droit marocain, dont la candidature a été validée par une structure d'accompagnement, ayant dépassé le stade du MVP et visant à finaliser/améliorer leur produit en vue de sa commercialisation, avec pour objectif d'atteindre le stade du « Product-Market Fit»

## Qui est éligible ?

→ Le financement est octroyé sous forme de prêt d'honneur, sans sûretés ni intérêts, plafonné à 500.000 DH et représentant jusqu'à 80% des dépenses éligibles

→ Sont finançables par ce prêt, les dépenses liées au déploiement du produit et à l'acquisition des clients : achat de prestations de services, frais marketing, charges du personnel technique et commercial, achat/dépôt /droits relatifs aux brevets, marques, droits d'auteurs et autres titres de propriété intellectuelle nécessaires au projet, achat d'équipements, consommables et services relatifs à l'industrialisation du projet

→ Le plafond est porté à 750.000 DH pour les projets portant sur des innovations de rupture

→ Les 20 % restants sont financés par un apport propre de la startup

## Comment soumettre ?

S'adresser aux structures labellisées par Tamwilcom

<https://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/fonds-innov-invest/tech-start>

Contactez le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87



# Bourse de Vie

## Qui est en charge ?

Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration + TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

→ La Bourse de vie soutient la transition vers l'entrepreneuriat en couvrant une partie des dépenses personnelles des porteurs de startups innovantes. Complémentaire aux autres financements de l'offre « Startup Venture Building », elle leur permet de se consacrer pleinement au développement de leur projet, sous réserve d'un accompagnement et de l'obtention d'un financement

## Qui est éligible ?

- Être de nationalité marocaine et résider au Maroc
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur public ou privé (salarié ou gérant non associé)
- Être soit en activité au moment de l'accord (avec obligation de cessation dans un délai maximal de 6 mois), soit sans emploi depuis moins de 12 mois à la date de dépôt de candidature
- S'engager à se consacrer à temps plein à la gestion de la startup, domiciliée au Maroc
- Disposer d'une startup ayant déjà validé un POC et développé un premier prototype

## Quel accompagnement ?

- Prise en charge jusqu'à 70 % du salaire brut moyen des 12 derniers mois
- Plafond de 40.000 DH/mois par porteur
- Durée de 3 mois renouvelables 3 fois selon l'avancement du projet (maximum 12 mois)
- Attribution unique dans la vie du porteur du projet
- Limite de 2 associés par startup

## Comment soumettre ?

S'adresser aux structures partenaires de Tamwilcom

[https://innovinvest.ma/bourse\\_vie.php](https://innovinvest.ma/bourse_vie.php)

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

Royaume du Maroc  
Chef du Gouvernement



Ministère de la Transition  
Numérique et de la Réforme  
de l'Administration



تمويلكم  
TAMWILCOM

# Bourse D'incubation

## Qui est en charge ?

Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration + TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

→ La bourse d'incubation est une subvention destinée à financer les premières phases du projet, en particulier le développement de la solution innovante et sa mise sur le marché.

## Qui est éligible ?

- Startup de droit marocain ayant dépassé le stade « Proof of concept »
- Projet orienté vers le développement d'un prototype ou d'un MVP
- Validation de la candidature à la bourse d'incubation, par une structure d'accompagnement partenaire de Tamwilcom
- Sont éligibles les dépenses liées au déploiement du produit innovant et à l'acquisition de clients, incluant les équipements et consommables de prototypage, les prestations de services, les frais de propriété intellectuelle, les charges de personnel hors fondateurs, les coûts d'hébergement de la startup ainsi que les dépenses marketing.

## Quel accompagnement ?

- Financement plafonné à 200.000 DH par projet (la subvention peut atteindre jusqu'à 90 % du programme d'investissement)
- Apport minimum de 10 % en numéraire ou en nature
- Conditionné par la signature d'une convention d'accompagnement avec une structure partenaire de Tamwilcom

## Comment soumettre ?

S'adresser aux structures partenaires de Tamwilcom

[https://innovinvest.ma/bourse\\_incubation.php](https://innovinvest.ma/bourse_incubation.php)

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

Royaume du Maroc  
Chef du Gouvernement



Ministère de la Transition  
Numérique et de la Réforme  
de l'Administration



تمويلكم  
TAMWILCOM

# Prêt D'honneur

## Qui est en charge ?

Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration + TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

→ Le prêt d'honneur est un financement sans intérêt ni garantie, destiné à soutenir le plan de développement de la startup, et à accompagner sa mise sur le marché ainsi que son développement commercial, avec pour objectif l'atteinte du « product-market-fit ».

## Qui est éligible ?

→ Startup de droit marocain ayant dépassé le stade « MVP »

→ Validation de la candidature au prêt d'honneur, par une structure d'accompagnement partenaire de Tamwilcom

→ Sont éligibles les dépenses liées au déploiement du produit innovant et à l'acquisition de clients, incluant les prestations de services, le déploiement de la solution auprès des nouveaux marchés ciblés, les frais de propriété intellectuelle, les charges de personnel hors fondateurs, les dépenses marketing, ainsi que l'achat d'équipements, consommables et services relatifs à l'industrialisation du projet

## Quel accompagnement ?

→ Financement plafonné à 500.000 DH par projet (le prêt peut atteindre jusqu'à 90 % du programme d'investissement)

→ Apport minimum de 10 % en numéraire ou en nature

→ Conditionné par la signature d'une convention d'accompagnement avec une structure partenaire de Tamwilcom

## Comment soumettre ?

S'adresser aux structures partenaires de Tamwilcom

[https://innovinvest.ma/pret\\_honneur.php](https://innovinvest.ma/pret_honneur.php)

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

Royaume du Maroc  
Chef du Gouvernement



Ministère de la Transition  
Numérique et de la Réforme  
de l'Administration



# Prêt D'amorçage

## Qui est en charge ?

Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration + TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

→ Le prêt d'amorçage est un financement sans garantie destiné aux startups en phase d'accélération, visant à compléter une levée de fonds et à soutenir la croissance ainsi que le passage à l'échelle du projet.

## Qui est éligible ?

- Startup de droit marocain
- Accompagnées par des structures partenaires de Tamwilcom
- Ayant au moins 2 ans d'activité
- Présentant une croissance positive de leur chiffre d'affaires
- En phase d'accélération de leur développement
- Visant une levée de fonds via des véhicules d'investissement adaptés (série A et plus)
- Sont éligibles les dépenses d'investissement ou liées au besoin en fonds de roulement, incluant les prestations de services, les frais de propriété intellectuelle, les charges de personnel hors fondateurs, les dépenses marketing, ainsi que l'achat d'équipements, consommables et services relatifs à la production de la solution

## Quel accompagnement ?

- Dette mezzanine plafonnée à 2.000.000 DH, sans dépasser 50% de l'investissement en fonds propres/quasi-fonds propres de la structure d'accompagnement partenaire.
- Durée du remboursement pouvant atteindre 5 ans avec un an de différé
- Possibilité de remboursement anticipé partiel ou total du prêt, dès la levée de fonds de Série A par la startup bénéficiaire.

## Comment soumettre ?

S'adresser aux structures partenaires de Tamwilcom

[https://innovinvest.ma/pre\\_tamorçage.php](https://innovinvest.ma/pre_tamorçage.php)

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

Royaume du Maroc  
Chef du Gouvernement



Ministère de la Transition  
Numérique et de la Réforme  
de l'Administration



تمويلكم  
TAMWILCOM

# Appui à la croissance verte & énergies renouvelables



# Green INVEST

## Qui est en charge ?

TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

→ Financement conjoint avec les banques des projets d'acquisition des biens matériels et/ou immatériels ainsi que des installations techniques et des constructions en faveur des entreprises

→ La participation du Green Invest est plafonnée à 10 MDH

## Qui est éligible ?

→ Entreprises de droit marocain ne se trouvant pas en situation de redressement ou de liquidation judiciaire et répondant aux critères décrits ci-dessous.

→ Tous les secteurs productifs à l'exclusion de la promotion immobilière et de la pêche hauturière.

→ Les opérations finançables concernent l'acquisition des biens matériels et/ou immatériels ainsi que des installations techniques et des constructions à condition que les constructions ne dépassent pas 20% du coût global du projet.

→ Les projets doivent rentrer dans l'une des catégories suivantes et respecter un certain nombre de critères : Energie renouvelable, Efficacité énergétique, Dépollution et économie des ressources, Valorisation des déchets, Fabrication d'équipements liés aux projets éligibles.

## Comment soumettre ?

Consulter le site web de TAMWILCOM :

<https://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/cofinancement/green-invest>

## Qui contacter?

Les banques

Le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca :

05 22 86 05 87

# Lignes de financement étrangères

| Fonds                                               | Organisme                                                       | Consistance                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Financement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SME Green Value Chain (GVC)                         | BERD & Banques marocaines                                       | → Ligne de crédit dédiée aux PME opérant dans des chaînes de valeur, visant à leur permettre de financer des technologies vertes qui intègrent l'efficacité énergétique et la gestion des ressources                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien technique pour le développement d'un projet alliant à la fois rentabilité et respect de l'environnement ;</li> <li>- Prêt bancaire ou leasing par l'intermédiaire des banques partenaires ou leurs filiales leasing, afin de financer l'investissement ;</li> <li>- Subvention de 10 % du montant du financement éligible reçu après réalisation du projet.</li> </ul> |
| Green Economy Financing Facility- Morocco (GEFF II) | BERD/ Union Européenne/ Green Climate Fund & Banques marocaines | → Ligne de crédit dédiée aux PME portant des projets d'investissement dans les technologies vertes et les services soutenant les concepts d'économie verte.                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien technique de la part d'experts, en faveur des banques partenaires et des bénéficiaires ;</li> <li>- Prêt bancaire pour financer l'investissement par l'intermédiaire des banques partenaires</li> <li>- Subvention de 10 % à 15% du montant de l'investissement.</li> </ul>                                                                                            |
| Cap Bleu                                            | AFD/BEI & Bank of Africa                                        | → Ligne de financement de 20 millions d'euros pour soutenir le financement des ouvertures d'accès, de l'optimisation et du traitement des ressources en eau.                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès à un financement pouvant atteindre 100 % des coûts d'investissement ;</li> <li>- Assistance technique d'un cabinet d'experts.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                 |
| Istidama                                            | AFD & Crédit Agricole du Maroc                                  | → Ligne de financement de 10 millions d'euros visant à encourager les opérateurs agricoles et agro-industriels à optimiser leur mode de production et de consommation en investissant dans des solutions d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et d'efficacité des ressources. | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Crédits d'investissement allant jusqu'à 12 ans ;</li> <li>- Prime à l'investissement représentant 10% du montant du crédit ;</li> <li>- Accompagnement technique de consultants spécialisés pour le choix des équipements et matériels ;</li> <li>- Différé de remboursement d'un à deux ans.</li> </ul>                                                                       |

## Qui contacter ?

Pour plus d'informations, prière de consulter :

Le site web de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique

[www.amee.ma](http://www.amee.ma)



Banque  
européenne  
d'investissement



European Bank  
for Reconstruction and Development

# Pact'

## DECARBONATION/EAU

### Qui est en charge ?

Maroc PME

### De quoi s'agit-il ?

→ Dispositif visant à accompagner les TPME dans leur transition écologique et leur mise en conformité avec les exigences environnementales, à travers des actions d'optimisation des ressources, d'amélioration de l'efficacité énergétique et hydrique, et de réduction de leur empreinte carbone

### Qui est éligible ?

- Entreprises de droit privé marocain, coopératives de transformation, groupements d'entreprises/consortia/holdings ayant réalisé un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au terme d'un exercice clos au cours des trois dernières années
- Filiales : sont exclues les entreprises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par une société dont le chiffre d'affaires annuel > 200 MDH
- Projets d'amorçage : projets de moins d'un an portés par une entreprise prévoyant un chiffre d'affaires annuel HT ≤ à 200 MDH au cours des trois prochaines années

### Quel accompagnement ?

- Réalisation de diagnostics Eau, Énergie et Environnement
- Mise en place de systèmes digitaux de suivi et de surveillance des consommations d'eau et d'énergie
- Accompagnement à la certification de conformité climatique
- Optimisation des procédés de fabrication et des flux matières
- Accompagnement des projets de transition énergétique et d'évolution des procédés de production
- Réalisation de bilans carbone et élaboration de plans de décarbonation
- Déploiement de solutions de décarbonation des sites industriels
- Prise en charge de 80 % du coût des actions de conseil et d'expertise technique
- Plafond de l'appui fixé à 1 MDH

### Qui contacter?

Site web de Maroc PME :

<https://marocpme.gov.ma/pactdecarbonation-eau>



# Appui à l'Export





## Programme

# « Export Morocco Now » 2024-2026

### Qui est en charge ?

Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations

### De quoi s'agit-il ?

→ Ce programme consiste en un accompagnement des entreprises et des coopératives ayant un potentiel à l'export et opérant dans les secteurs de l'industrie et des services

→ L'accompagnement porte sur la période 2024-2026, et permet aux entreprises sélectionnées de bénéficier d'un accompagnement de bout en bout en matière d'export (Veille/ analyse des marchés et filières, Promotion/prospection/démarchage, Accès aux marchés, Formation export)

→ Le programme ambitionne d'accompagner un total de 350 entités, dont 250 entreprises/coopératives exportatrices et 100 primo-exportateurs.

### Qui est éligible ?

→ Entreprise ou coopérative de droit marocain

→ Régularité de la situation de l'entreprise vis-à-vis de l'Administration fiscale et de la CNSS

→ Être constituée depuis au moins une année au moment du dépôt de sa candidature

→ Pour les entreprises et coopératives exportatrices : avoir généré en moyenne un chiffre d'affaires à l'exportation supérieur à 5 millions DH au cours des trois dernières années

→ Pour les primo-exportateurs : ne jamais avoir exporté, ou avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen à l'export inférieur à 5 millions DH au cours des trois dernières années

### Comment soumettre ?

Appel à manifestation d'intérêt lancé par l'AMDIE  
<https://www.morocconow.com/exportmorocconow>

### Qui contacter ?

Bureau régional du Commerce extérieur « Casablanca-Settat »  
[www.tijaria.mcinet.gov.ma](http://www.tijaria.mcinet.gov.ma)

Points focaux:

**Mehdi Benhayoun** – [mbenhayoun@mcinet.gov.ma](mailto:mbenhayoun@mcinet.gov.ma) / +212 662 738 539

**Soufiane Bouhaigoune** – [sbouhaigoune@mcinet.gov.ma](mailto:sbouhaigoune@mcinet.gov.ma) / +212 634 110 321

**Abdelilah Benssiba** – [abenssiba@mcinet.gov.ma](mailto:abenssiba@mcinet.gov.ma) / +212 662 445 212

# Programme

## Export Morocco Now Women

### Qui est en charge ?

Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations

### De quoi s'agit-il ?

- Ce programme consiste en un accompagnement à l'export, au profit des femmes cheffes d'entreprises et des coopératives primo-exportatrices de droit marocain.
- L'accompagnement porte pour sa première phase sur la période 2024-2025, et permet aux entreprises sélectionnées de bénéficier de plusieurs prestations : renforcement des capacités pour la maîtrise de l'environnement du commerce extérieur, adaptation des produits aux exigences réglementaires des marchés cibles, digitalisation des entreprises via des structures pérennes pour la commercialisation et la mise en relation à travers la participation aux rencontres B2B.
- Le programme ambitionne d'accompagner un total de 50 entités opérant dans les secteurs de l'industrie et/ou des services.

### Qui est éligible ?

- Entreprise ou coopérative de droit marocain
- Régularité de la situation de l'entreprise vis-à-vis de l'administration fiscale et de la CNSS
- Être constituée avant la fin de l'année 2022
- Avoir généré un chiffre d'affaires à l'exportation inférieur à 5 millions DH au cours de l'année 2022
- Être issue de l'une des régions suivantes: Marrakech-Safi, Souss Massa ou Casablanca-Settat

### Comment soumettre ?

Appel à manifestation d'intérêt lancé par l'AMDIE :

<https://www.morocconow.com/exportmorocconow-women>

### Qui contacter ?

Bureau régional du Commerce extérieur « Casablanca-Settat »

[www.tijaria.mcinet.gov.ma](http://www.tijaria.mcinet.gov.ma)

Points focaux:

**Mehdi Benhayoun** – [mbenhayoun@mcinet.gov.ma](mailto:mbenhayoun@mcinet.gov.ma) / +212 662 738 539

**Soufiane Bouhaigoune** – [sbouhaigoune@mcinet.gov.ma](mailto:sbouhaigoune@mcinet.gov.ma) / +212 634 110 321

**Abdelilah Benssiba** – [abenssiba@mcinet.gov.ma](mailto:abenssiba@mcinet.gov.ma) / +212 662 445 212

# Programme Damane Tasdir

## Qui est en charge ?

TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

- Garantie des cautionnements des marchés à l'export accordées aux entreprises marocaines soumissionnaires à des marchés à l'étranger
- Cautionnements exigés par des donneurs d'ordre publics, privés ou internationaux et dont le montant est supérieur à 1 million DH
- La quotité de la garantie est de l'ordre de 70% du cautionnement
- Le plafond de risque de la garantie est de 20 millions DH par opération et 40 millions par entreprise

## Qui est éligible ?

- Entreprise de droit marocain ayant pour objet ou activité la production et/ou de services
- Soumissionnaire ou titulaire de marchés de travaux, de fournitures ou de services à l'étranger
- Tous les secteurs d'activité, à l'exclusion de la pêche hauturière et la promotion immobilière

## Comment soumettre ?

Consulter le site web de TAMWILCOM :

<https://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/petites-et-moyennes-entreprises-accueil/damane-tassdir>

## Qui contacter ?

Les banques

Le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca :

05 22 86 05 87

# Appui à l'accès aux marchés



# Avance sur marchés publics

## Qui est en charge ?

Finéa

## De quoi s'agit-il ?

→ Cet ensemble de solutions a été spécialement développé pour les petites et moyennes entreprises adjudicataires de marchés publics.

→ Ces avances aident les entreprises à gérer les écarts de trésorerie résultant des dépenses engagées dans le cadre de l'exécution de ces marchés.

## Quelles solutions?

| Avance pré-facturation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Avance facturation                                                                                                                                                                                                                                                                | Avance droits constatés                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Cette avance permet de recevoir jusqu'à 70% du montant prévu de la facturation, sur la base d'une demande de financement, afin de renforcer la trésorerie des petites et moyennes entreprises.</p> <p>L'objectif étant de couvrir l'ensemble des dépenses engagées ou à venir liées à l'exécution de leur contrat avant l'émission de la facture.</p> | <p>→ Cette avance prend en compte la période nécessaire pour obtenir l'attestation des droits constatés.</p> <p>Elle représente 80% du montant des factures/décomptes, correspondant aux créances générées et éligibles au paiement, mais pas encore reconnues par le client.</p> | <p>Cette avance représente 90% d'une créance établie et validée par l'administration.</p> |

## Qui contacter?

Consulter le site web de la Finéa

<https://www.finea.ma/nos-solutions>

# Avance sur marchés privés

## Qui est en charge ?

Finéa

## De quoi s'agit-il ?

→ Eventail de solutions spécialement conçues pour répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises qui ont remporté des marchés privés.

→ Ces avances aident les entreprises à gérer les écarts de trésorerie résultant des dépenses engagées dans le cadre de l'exécution de ces contrats.

## Quelles solutions?

| Avance pré-facturation                                                                                                                                | Avance facturation                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Il s'agit de pré-financements conçus pour couvrir toutes dépenses engagées ou à engager par la TPME pour l'exécution de son marché avant facturation. | → Cette avance est destinée à financer les prestations livrées, ouvrant droit à paiement sur présentation de factures, afin de couvrir les délais de règlement par le donneur d'ordre. |

## Qui contacter ?

Consulter le site web de la Finéa

<https://www.finea.ma/nos-solutions>



# Finéa

## Cautions

### Qui est en charge ?

Finéa

### De quoi s'agit-il ?

→ Eventail de solutions spécialement conçues pour les TPME adjudicataires de marchés publics.

→ Elles se présentent sous forme de cautions administratives, en couverture des garanties pécuniaires exigées par les donneurs d'ordre pour soumissionner à un marché public.

### Quelles solutions?

| Cautions provisoires                                                                                                                                                                                                                      | Cautions définitives                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Cautions « retenues de garantie »                                                                                                                                                                                               | Cautions de restitution d'avances et d'acomptes                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Elle constitue une garantie de l'engagement du soumissionnaire de ne pas revenir sur sa décision en cas d'attribution du marché. La caution s'élève à 1,5% du montant du marché permettant à la TPME de soumissionner à l'appel d'offres. | D'un montant se situant à 3% en général du montant initial du marché, cette caution représente une garantie pour l'administration par rapport au respect des engagements contractuels de la TPME, notamment le respect du cahier des charges. Cette caution reste valide jusqu'à la réception définitive du marché par le donneur d'ordre et l'achèvement des travaux. | Cette caution permet de remplacer les retenues de garantie qu'effectue l'administration, pour se protéger de toute défaillance d'exécution des obligations de l'adjudicataire du marché. Son montant se situe à 7% de celui-ci. | Elle est délivrée dans le but de garantir au donneur d'ordre le remboursement des avances ou des acomptes qu'il consent à l'adjudicataire du marché, pour lui faciliter le financement des travaux faisant objet du contrat passé avec lui. Cette caution est de l'ordre de 10% du montant du marché. |

### Qui contacter?

Consulter le site web de la Finéa

<https://www.finea.ma/nos-solutions>

# Finéa Imédia

## Qui est en charge ?

Finéa

## De quoi s'agit-il ?

→ Avance octroyée afin de permettre aux entreprises de disposer dans l'immédiat de liquidités et ce, dans l'objectif de combler les délais nécessaires à la mise en place par les banques partenaires des lignes ASMN Finéa.

## Qui est éligible ?

→ Finéa Imédia est un mode de co-financement alternatif permettant de répondre à des besoins immédiats de liquidités, en attendant l'ouverture de la ligne de crédit auprès de la banque partenaire.

→ Finéa Imédia s'adresse aux entreprises adjudicataires de marchés publics ou privés éligibles à une avance sur marché.

## Qui contacter ?

Consulter le formulaire de demande de financement de la Finéa

<https://www.finea.ma/devenir-client>

# Tamwil Istitmar+

## Qui est en charge ?

Finèa

## De quoi s'agit-il ?

→ Solution de financement destinée aux TPME et Grandes Entreprises opérant dans la commande publique, souhaitant renforcer leurs capacités opérationnelles à travers l'acquisition d'équipements, le développement de leurs infrastructures et la consolidation de leur structure financière

## Qui est éligible ?

- TPME et Grandes Entreprises
- Intervenant dans la commande publique
- Plus de 3 ans d'existence
- Chiffre d'affaires inférieur à 200 MDH

## Quelles solutions?

| Investissements financés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Conditions de financement                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>→ Acquisition de biens matériels, immatériels et immobiliers nécessaires aux projets d'investissement</li><li>→ Renforcement des moyens de production pour améliorer l'exécution des marchés publics</li><li>→ Consolidation des capitaux permanents (fonds de roulement, restructuration...)</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Montant de financement de 100.000 DH à 7,5 MDH</li><li>→ Financement pouvant atteindre 85 % du coût de l'investissement</li><li>→ Durée de remboursement de 3 à 10 ans, avec possibilité d'un différé pouvant aller jusqu'à 3 ans.</li></ul> |

## Qui contacter?

Consulter le site web de la Finèa

<https://www.finea.ma/nos-solutions>

# Damane Tamwin

## Qui est en charge ?

Finèa

## De quoi s'agit-il ?

→ Solution de garantie intégrée à l'offre Avances sur marchés nantis (ASMN), destinée aux entreprises adjudicataires de marchés publics

## Quelles solutions?

| Lettre de garantie                                                                                                                                                                                                        | Avantages                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>→ Lettres de garantie émises par Finéa au profit des fournisseurs publics et privés</li><li>→ En couverture des engagements des entreprises titulaires de marchés publics</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Alternative aux cautions bancaires</li><li>→ Préservation de la trésorerie de l'entreprise</li><li>→ Accès au financement et optimisation de la gestion des flux de trésorerie</li></ul> |

## Qui contacter?

Consulter le site web de la Finéa

<https://www.finea.ma/nos-solutions>

# Damane Istirad

## Qui est en charge ?

Finèa

## De quoi s'agit-il ?

→ Solution de garantie destinée aux TPME réalisant des opérations d'importation

→ Cette solution facilite le règlement des fournisseurs étrangers, sécurise les transactions internationales et améliore l'accès aux instruments de financement du commerce international

## Quelles solutions?

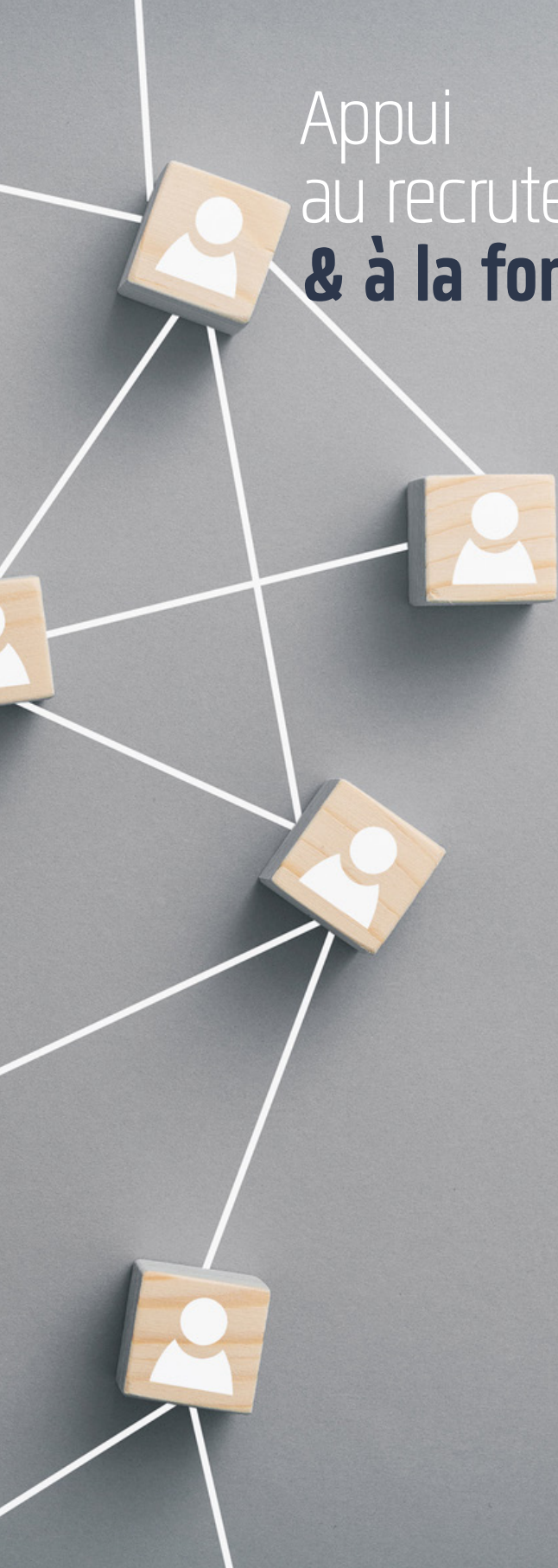
| Garantie des opérations d'importation                                                                                                                                                          | Opérations couvertes                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>→ Garantie accordée par Finèa, en partenariat avec les banques</li><li>→ Sécurisant les engagements liés aux opérations d'importation des TPME</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Virements simples</li><li>→ Remises documentaires</li><li>→ Lettres de crédit irrévocables et confirmées</li><li>→ Crédits documentaires</li></ul> |

## Qui contacter?

Consulter le site web de la Finèa

<https://www.finea.ma/nos-solutions>

# Appui au recrutement & à la formation



# Programme Idmaj

## Qui est en charge ?

Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

## De quoi s'agit-il ?

- Dispositif d'insertion professionnelle destiné à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes non diplômés grâce à leur recrutement par les entreprises
- Il accompagne les entreprises en réduisant le coût du recrutement grâce à des incitations sociales et fiscales, tout en facilitant l'intégration durable des jeunes dans le marché du travail
- Il cible plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'industrie, l'automobile, les services, l'offshoring, la distribution, l'agroalimentaire, l'aéronautique, ainsi que le bâtiment et les travaux publics

## Quelles modalités ?

| Contrat Idmaj                                                                                                                                                                                   | Incitations accordées aux entreprises                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>→ Recrutement de jeunes non diplômés dans le cadre d'un contrat IDMAJ d'une durée de 12 mois</li><li>→ avec la possibilité d'intégration en CDI</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>→ Prise en charge de l'AMO</li><li>→ Exonération des cotisations CNSS et de la taxe de formation professionnelle pendant la durée du contrat</li><li>→ Exonération de l'IR durant le contrat IDMAJ</li><li>→ En cas d'embauche en CDI : prise en charge des charges sociales pendant 12 mois (pour un salaire jusqu'à 6 000 DH)</li><li>→ Prolongation de l'exonération de l'IR pendant 24 mois (pour un salaire jus-qu'à 10 000 DH)</li></ul> |

## Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter le site web

[www.anapec.org](http://www.anapec.org)

Contacter la Direction régionale de l'ANAPEC

05 22 26 04 64 / 05 22 26 04 66



# Programme Tahfiz

## Qui est en charge ?

Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

## De quoi s'agit-il ?

→ Programme d'aide au recrutement au profit des entreprises, associations et coopératives nouvellement créées (entre 01/01/2015 et 31/12/2026 ) et affiliées à la CNSS;

→ Il garantit plusieurs avantages aux employeurs, à travers une réduction des charges sociales et fiscales sur les salaires;

→ Le recrutement doit être effectué dans les 24 mois, à compter de la date du début d'exploitation;

→ Le salarié doit être recruté dans le cadre d'un Contrat de travail à Durée Indéterminée (CDI).

## Quelles modalités ?

| Effectif            | 10 salariés maximum                                                                                                                   |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Exonération de l'IR | → Exonération de l'impôt sur le Revenu (IR) du salaire mensuel brut plafonné à 10.000,00 DH , à compter de la date de recrutement     |
| Autres avantages    | → Prise en charge par l'Etat de la part patronale au titre de la cotisation due à la CNSS et de la taxe de formation professionnelle. |

## Qui contacter?

Consulter le site web

[www.anapec.org](http://www.anapec.org)

Contactez la Direction régionale de l'ANAPEC

05 22 26 04 64 / 05 22 26 04 66





# Programme Taehil

## Qui est en charge ?

Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences

## De quoi s'agit-il ?

→ Ce programme vise la mise à la disposition des entreprises, de jeunes fraîchement diplômé facilitant ainsi leur insertion dans le milieu de travail .

→ Il permet aux entreprises de bénéficier d'un certain nombre d'avantages tout en améliorant l'employabilité des jeunes diplômés titulaires au minimum du baccalauréat et des lauréats de la formation professionnelle.

## Quelles modalités ?

| Formation contractualisée pour l'emploi (FCE)                                                                                     | Formation à la Carte                                                                                                                                                                                                                                         | Formation d'appui aux secteurs émergents (FSE)                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| L'objectif étant pour les entreprises de faire correspondre la qualification des chercheurs d'emploi aux détails du poste requis. | → Bénéficient aux jeunes ayant besoin d'une réorientation vers des formations permettant de développer des compétences demandées par les Entreprises.                                                                                                        | Cette formation vise l'adaptation des compétences des salariés aux standards internationaux et au renforcement de la compétitivité de l'entreprise au niveau mondial. |
| L'ANAPEC contribue au financement de cette formation à hauteur de 10 000 DH/ participants                                         | → La contribution maximale à cette formation est de 10.000,00 DH par bénéficiaire.<br>→ Cette contribution maximale peut être supérieure à 10.000,00 DH sans dépasser le plafond de 24.000,00 DH pour les secteurs émergents et les nouveaux investissements | Les secteurs bénéficiaires sont :<br>Automobile Aéronautique ,<br>Electronique Offshoring, Energies renouvelables ...                                                 |

## Qui contacter ?

Pour plus d'informations, consulter le site web

[www.anapec.org](http://www.anapec.org)

Contacter la Direction régionale de l'ANAPEC

05 22 26 04 64 / 05 22 26 04 66



# Appui aux Marocains **du Monde (MDM)**



# MDM Invest

## Qui est en charge ?

TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

→ Financement conjoint avec les banques des projets de création ou d'extension d'entreprises promues au Maroc, directement par des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE).

→ Sont finançables: les projets d'investissement de création ou d'extension d'un montant au moins égal à 1MDH promus directement par les entreprises éligibles.

→ Le fonds Finance 10% du montant d'investissement avec un plafond de 5 MDH. L'apport en fonds propres doit être de 20% au minimum du montant d'investissement

→ Le reliquat est financé par crédit bancaire ou tout autre apport.

## Qui est éligible ?

→ Etre marocain résidant à l'étranger justifiant d'un titre de séjour ou d'une pièce d'identité étrangère ou d'une carte consulaire valide ;

→ Etre marocain ayant résidé à l'étranger et effectué un retour définitif durant une période maximale d'une année avant la date de dépôt du projet d'investissement à la banque.

→ Les secteurs éligibles sont les suivants : Industries et services liés à l'industrie, éducation, transport et logistique, énergie, économie verte, technologies de l'information/digital, artisanat, fabrication de produits du terroir, hébergement/animation touristiques et santé.

## Comment soumettre ?

Consulter le site web de TAMWILCOM

<https://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/cofinancement/mdm-invest>

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

## Qui contacter?

Banques

## MDM Tamwil

### Qui est en charge ?

TAMWILCOM

### De quoi s'agit-il ?

→ Financement conjoint avec les banques des projets de création ou d'extension d'entreprises promues au Maroc, directement par des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE).

→ Sont finançables: les projets d'investissement de création ou d'extension d'un montant au moins égal à 2.5 MDH, promus directement par un bénéficiaire éligible seul ou associé à des investisseurs marocains ou étrangers à condition que la part du capital détenu par les bénéficiaires éligibles soit majoritaire.

→ Le fonds Finance jusqu'à 40% du montant d'investissement, cette contribution est comprise entre 1 et 5 MDH

→ L'apport en fonds propres est convenu entre la banque et l'entreprise.

→ Le reliquat est financé par crédit bancaire.

### Qui est éligible ?

→ Etre marocain résidant à l'étranger justifiant d'un titre de séjour ou d'une pièce d'identité étrangère ou d'une carte consulaire valide ;

→ Etre marocain ayant résidé à l'étranger et effectué un retour définitif durant une période maximale d'une année avant la date de dépôt du projet d'investissement à la banque.

→ Les secteurs éligibles sont les suivants : Industries et services liés à l'industrie, éducation, transport et logistique, énergie, économie verte, technologies de l'information/digital, artisanat, fabrication de produits du terroir, hébergement/animation touristiques et santé.

### Comment soumettre ?

Consulter le site de TAMWILCOM :

<https://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/cofinancement/mdm-tamwil>

### Qui contacter?

Banques

Appui  
**aux femmes  
entrepreneures**





# Women in Business

## Qui est en charge ?

Banque Européenne de Reconstruction et de Développement et l'Union Européenne

## De quoi s'agit-il ?

- Programme visant la promotion de l'entrepreneuriat féminin et le financement des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes au Maroc
- L'action du programme est matérialisée par l'amélioration de l'accès au financement et au savoir-faire pour les femmes dirigeantes d'entreprises.

## Qui est éligible ?

- PME dirigées par des femmes
- Employant moins de 250 personnes
- Chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros
- Total bilan inférieur à 43 millions d'euros
- tous les secteurs d'activités sont éligibles, à l'exception du secteur bancaire ou financier, les produits ou services militaires, les jeux du hasard et le tabac

## Quel accompagnement ?

- Facilités de crédit octroyées par des banques locales
- Coaching
- Formation
- Mentorat

## Comment soumettre ?

Pour plus d'informations, consulter :

Le site web du programme

<https://ebrdwomeninbusiness.com/>



# Ilayki Invest

## Qui est en charge ?

TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

→ Programme visant à soutenir l'entrepreneuriat féminin au Maroc en finançant la création ou l'expansion d'entreprises.

## Qui est éligible ?

- Entreprises de droit marocain
- Dirigées par des femmes ou dont la majorité du capital est détenue par des femmes au moment de la présentation de la demande du crédit
- Dans les secteurs suivants: Industries et services liés à l'industrie, éducation, transport et logistique, énergie, économie verte, technologies de l'information/digital, fabrication de produits du terroir, hôtellerie, animation touristique et santé.

## Quel accompagnement ?

| Financement                  | Quote-part                                                               | Taux d'intérêt et durée                                                                        |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fonds propres                | → À convenir entre l'entreprise et sa banque                             |                                                                                                |
| Part du crédit Ilayki Invest | → Jusqu'à 40% du coût du projet, étant comprise entre 1 et 5 millions DH | 2 % l'an hors TVA, avec une durée maximale de 7 ans dont 2 ans maximum de différé en principal |
| Part du crédit bancaire      | → Librement négociable entre la banque et l'entreprise                   |                                                                                                |

## Comment soumettre ?

Consulter le site de TAMWILCOM :

<https://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/cofinancement/ilayki-invest>

Contacteur le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca :

05 22 86 05 87

## Qui contacter ?

Par l'intermédiaire des banques



# DAMANE EXPRESS

## Ilayki

### Qui est en charge ?

TAMWILCOM

### De quoi s'agit-il ?

- Crédits bancaires et crédits-bails inférieurs ou égaux à 1 MDH
- Ou les prêts d'honneur dont le montant ne dépasse pas 300.000 DH
- Destinés à booster la trésorerie et à assurer la continuité de l'activité
- Contractés à court, moyen et long terme
- La quotité garantie est de 80%
- Le plafond de risque est de 2MDH par entreprise et par organisme prêteur

### Qui est éligible ?

Entreprises de droit marocain remplissant les conditions suivantes :

- Avoir pour activité la production de biens et/ou de services
- Promues majoritairement ou gérées par une ou plusieurs femmes.
- Tous les secteurs d'activité à l'exclusion de la promotion immobilière et la pêche hauturière.

### Comment soumettre ?

Consulter le site de TAMWILCOM :

[www.tamwilcom.ma/nos-solutions/entrepreneuriat-feminin/damane-express-ilyaki](http://www.tamwilcom.ma/nos-solutions/entrepreneuriat-feminin/damane-express-ilyaki)

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca :

05 22 86 05 87

### Comment présenter les demandes ?

Par l'intermédiaire des banques ou sociétés de leasing ou à travers une association conventionnée.

# She Industriel

## 2025-2026

### Qui est en charge ?

Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc en partenariat avec le ministère de l'Industrie et du Commerce

### De quoi s'agit-il ?

- Programme national dédié à l'accompagnement des femmes entrepreneures souhaitant investir dans le secteur industriel marocain
- Visant à dynamiser l'entrepreneuriat féminin et ouvrir la voie à des opportunités industrielles stratégiques pour le Royaume
- Offre d'accompagnement personnalisée, alliant formations spécialisées, appui financier, accès à un portefeuille de plus de 180 projets de substitution à l'import, suivi post-crédation et opportunités de réseautage

### Qui est éligible ?

**Pour rejoindre le programme, la candidate doit :**

- Être de nationalité marocaine ou résider au Maroc
- Porter un projet industriel, qu'il soit à l'état d'idée, en cours de développement, ou manifester un intérêt marqué pour les projets de substitution à l'import
- Faire preuve d'une forte motivation et d'un engagement sincère à développer une activité industrielle
- Être disposée à s'investir pleinement dans le programme d'accompagnement
- Avoir un profil entrepreneurial et une vision stratégique pour son projet
- Aucun diplôme ni expérience préalable dans le secteur industriel n'est requis

### Comment soumettre ?

Consulter « l'appel à manifestation d'intérêt » du programme :

[www.afem.org.ma](http://www.afem.org.ma)

212 775 924 196

[sheindustriel@afem.org.ma](mailto:sheindustriel@afem.org.ma)

# Introduction en bourse



**Bourse  
de Casablanca**

# Introduction en bourse

## Qui est en charge ?

La Bourse de Casablanca

## De quoi s'agit-il ?

→ Une introduction en bourse (en anglais « Initial Public Offering », ou IPO) est la première admission d'une entreprise sur le marché boursier, impliquant une diffusion et un libre échange (achat/vente) d'une partie de son capital social à la disposition du public en contrepartie de nouveaux capitaux collectés.

→ L'introduction en bourse permet alors à de nouveaux investisseurs privés ou institutionnels de financer l'entreprise en capital.

## Quel accompagnement ?

| Financement                                                                                           | Fiscalité                                                                                                                                                                                                                                                                | Croissance                                                                                  | Pérennisation                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Financement avantageux, sans besoin de garantie et à moindre coût, adapté aux projets de l'entreprise | Réduction du taux de l'IS de 50% pendant 3 années consécutives est accordée aux sociétés qui introduisent leurs titres en bourse par augmentation de capital d'au moins 20% avec abandon du droit préférentiel de souscription, destinée à être diffusée dans le public. | Développement de l'activité et des produits et attrait de nouveaux clients et marchés       | Obtention du label de bonne gouvernance                                                                            |
| Diversification et optimisation des levées de fonds futures                                           | Réduction du taux de l'IS de 25% pendant 3 années consécutives est accordée aux sociétés qui introduisent leurs titres en bourse par ouverture de leur capital au public et ce, par la cession d'actions existantes..                                                    | Renforcement du capital pour impulser des projets d'expansion au Maroc et à l'international | Institutionnalisation de l'entreprise                                                                              |
| Valorisation en permanence de l'entreprise et disponibilité d'une liquidité immédiate                 |                                                                                                                                                                                                                                                                          | Attrait des investisseurs prêts à soutenir des projets de croissance dans la durée          | Amélioration de l'image et la réputation de l'entreprise auprès des clients, fournisseurs, employés et partenaires |

## Quelle offre pour les Grandes Entreprises (GE) ?

L'introduction des GE à la bourse de Casablanca se fait à travers le Marché Principal, selon les conditions suivantes :

| Exigence / Compartiment                              | A & B                                                                                                                                                                                                                                                                                              | E                                                                                                                                                                                                              | F                                                                                                                                                       |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de titres minimum à diffuser auprès du public | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ 25% : si le capital est inférieur à 5 milliards DH</li> <li>→ 20% : si le capital est entre 5 et 10 milliards DH</li> <li>→ 15% : si le capital est entre 10 et 40 milliards DH</li> <li>→ 10% : si le capital est supérieur à 40 milliards DH</li> </ul> | Compartiment destiné à la négociation des titres de capital par des investisseurs qualifiés, ou tout investisseur détenant une partie du capital de l'émetteur, avant l'admission de ces instruments à la cote | 10% des titres représentant le capital social augmenté de l'admission, avec la possibilité d'avoir une dérogation de l'AMMC pour introduire au moins 5% |
| Montant minimum à diffuser auprès du public          | <ul style="list-style-type: none"> <li>→ 1,25 milliards DH : si le capital est entre 5 et 10 milliards DH</li> <li>→ 2 milliards DH : si le capital est entre 10 et 40 milliards DH</li> <li>→ 6 milliards DH : si le capital est supérieur à 40 milliards DH</li> </ul>                           |                                                                                                                                                                                                                | Montant minimum fixé par la Bourse de Casablanca, ne pouvant être inférieur à 100 millions DH                                                           |
| Nombre d'exercices certifiés                         | 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 1                                                                                                                                                                                                              | 3                                                                                                                                                       |

## Quelle offre pour les PME ?

Le financement à travers le marché boursier est aujourd'hui accessible également aux petites et moyennes entreprises, via le Marché Alternatif :

| Conditions d'éligibilité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Avantages                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Répondre au moins à un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>→ Chiffre d'affaires inférieur à 500 Millions DH</li><li>→ Total du bilan de la société inférieur à 200 Millions DH</li><li>→ Nombre de salariés inférieur à 300 employés</li></ul> <p>En outre, les entreprises intéressées sont tenues de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>→ Procéder à une levée minimum de 5 millions DH</li><li>→ Présenter un exercice certifié</li></ul> | <p>Tarification avantageuse grâce à une réduction de 50% des commissions d'introduction au Marché Alternatif</p> <p>Optimisation des procédures d'accès au marché par l'instauration d'un guichet unique pour la centralisation et la coordination des démarches</p> <p>Mise en place d'un dispositif de formation et d'accompagnement au profit des PME envisageant une introduction en bourse</p> |

### Qui contacter ?

#### La bourse de Casablanca

Le Département Grandes Entreprises  
**+212 5 22 45 26 30**

Le Département PME  
**+212 5 22 45 74 90**

Les sites web  
**[www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com) ou [www.ipo.ma](http://www.ipo.ma)**



# Fonds d'Investissement



# Fonds d'Investissement

## De quoi s'agit-il ?

Le « Capital Investissement » ou « Private Equity » désigne l'opération par laquelle un investisseur institutionnel en l'occurrence un fonds d'investissement, prend une participation minoritaire ou majoritaire dans une société non cotée en bourse.

L'investissement de ces fonds ne dépasse pas 7 ans en général, il vise à réaliser une plus-value substantielle à la vente, induite par le potentiel de croissance de l'entreprise.

## La Private Equity peut intervenir dans les différentes phases de la vie de l'entreprise :

→ Capital Amorçage ( Seed Capital) : Financement des dépenses antérieures à la mise sur le marché des produits ou services, il peut s'agir de la recherche & développement, conception de maquettes, réalisation d'études....

→ Capital Risque ( Venture Capital) : Financement minoritaire et pour une durée limitée, de start-ups en démarrage d'activité et présentant un fort potentiel de croissance.

→ Capital Développement ( Growth Capital) : Financement d'entreprises matures réalisant déjà des profits et voulant entamer une nouvelle phase de leur développement ( nouveaux produits, nouveaux marchés...)

→ Capital Transmission ( Buy Out Capital) : Financement d'entreprises matures envisageant un changement de l'actionnariat. L'intervention du fonds consiste à accompagner la société dans sa reprise par d'autres gérants.

→ Capital Retournement ( Turnaround Capital) : Financement d'entreprises présentant des difficultés financières afin de leur éviter la liquidation judiciaire et préparer leur relance.



# Fonds Mohammed VI pour l'Investissement

## De quoi s'agit-il ?

→ La création du Fonds souverain « Mohammed VI pour l'Investissement » marque une étape décisive dans la volonté du Maroc de stimuler son économie et favoriser l'investissement productif.

→ Ce fonds souverain, doté d'un mandat ambitieux de gestion d'une somme considérable de 150 milliards de dirhams, concentre ses efforts sur des secteurs prioritaires pour générer un impact durable sur le pays.

## Secteurs prioritaires

Le fonds se focalise sur des secteurs prioritaires tels que la restructuration industrielle, l'innovation, les petites et moyennes entreprises, les infrastructures et les partenariats publics-privés, ainsi que l'agriculture et le tourisme.

## Mécanismes d'intervention

→ Financement et accompagnement des projets d'investissement structurants au niveau national et territorial

→ Financement des entreprises opérant dans les domaines considérés comme prioritaires par le Fonds, en mettant en place des instruments de financement appropriés tels que des avances, des prêts remboursables ou le financement en quasi-fonds propres

→ Conception et mise en place de mécanismes de financement structuré visant à fournir des solutions de financement aux entreprises opérant dans les domaines prioritaires identifiés par le Fonds

→ Prise de participations dans le capital des petites et moyennes entreprises grâce à des fonds sectoriels ou thématiques

→ Prise de participations directes dans le capital des grandes entreprises publiques et privées opérant dans les domaines prioritaires définis par le Fonds

→ Réalisation de toute opération liée, directement ou indirectement, aux activités relevant de son objet social

## Comment soumettre ?

Pour plus d'informations, consulter le site du fonds

[www.fm6i.ma](http://www.fm6i.ma)

## Liste des fonds de gestion retenus par le « Fonds Mohammed VI pour l'Investissement »

| Nom du fonds                      | Société de gestion                                                                                                                                                                                                           | Secteur/Vocation              | Site web                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MAIC OPCC-RFA                     | Alphavest Capital<br>                                                                                                                       | Industrie aéronautique        | <a href="http://www.alphavest-capital.com">www.alphavest-capital.com</a>                                                                                           |
| NAMA FUND I                       | CDG Invest Management<br>                                                                                                                   | Industrie                     | <a href="http://www.cdginvest.ma">www.cdginvest.ma</a>                                                                                                             |
| INDUSTRIAL GROWTH FUND I          | Upline Investments<br>                                                                                                                      | Industrie                     | <a href="http://www.uplinegroup.ma">www.uplinegroup.ma</a>                                                                                                         |
| AGROFUND                          | Consortium Attijari Capital Management & Holdagro<br><br> | Agriculture<br>Agro-industrie | <a href="http://www.creditagricole.ma/fr/holdagro">www.creditagricole.ma/fr/holdagro</a><br><a href="http://www.attijariwafabank.com">www.attijariwafabank.com</a> |
| KASADA MO-ROCCO HOSPI-TALITY FUND | Kasada Ltd<br>                                                                                                                            | Tourisme                      | <a href="http://www.kasada.com">www.kasada.com</a>                                                                                                                 |
| WESROC HOSPI-TALITY FUND I        | Wesmont Development Limited<br>                                                                                                           | Tourisme                      | <a href="http://www.whg.com">www.whg.com</a>                                                                                                                       |
| EMIF II Morocco Fund              | APM Capital Morocco<br>                                                                                                                   | Transport Logistique          | <a href="http://www.apmoller.com">www.apmoller.com</a>                                                                                                             |
| CAPITAL CROISSANCE                | BMCE Capital Investments<br>                                                                                                              | Fonds généraliste             | <a href="http://www.bmcecapital.com">www.bmcecapital.com</a>                                                                                                       |
| CAPMEZZANINE V- FPC RFA           | CDG Invest Growth<br>                                                                                                                     | Fonds généraliste             | <a href="http://www.cig.pe">www.cig.pe</a>                                                                                                                         |
| IMG FUND I                        | IMG Capital<br>                                                                                                                           | Fonds généraliste             | <a href="http://www.img.fund">www.img.fund</a>                                                                                                                     |

## Liste des fonds de gestion retenus par le « Fonds Mohammed VI pour l'Investissement »

| Nom du fonds               | Société de gestion                                                                                                                                         | Secteur/Vocation  | Site web                                                         |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------------------------------------------------|
| MEDITERRANIA<br>CAPITAL IV | Mediterrania Capital Partners<br> <b>MEDITERRANIA</b><br>CAPITAL PARTNERS | Fonds généraliste | <a href="http://www.mcapitalp.com">www.mcapitalp.com</a>         |
| BUILD UP FUND              | Private Equity Initiatives<br> <b>AFRICINVEST</b>                         | Fonds généraliste | <a href="http://www.africinvest.com">www.africinvest.com</a>     |
| COLOMBUS I                 | Red Med Private Equity<br> <b>REDMED</b><br>PRIVATE EQUITY                | Fonds généraliste | <a href="http://www.redmedcapital.com">www.redmedcapital.com</a> |
| VALORIS EQUITY<br>FUND     | Valoris Capital<br> <b>VALORIS CAPITAL</b><br>Private Equity              | Fonds généraliste | <a href="http://www.valorisgroup.ma">www.valorisgroup.ma</a>     |

### Comment soumettre ?

Pour plus d'informations, consulter le site du Fonds Mohammed VI  
[www.fm6i.ma](http://www.fm6i.ma)

## Fonds généralistes

### 212 FOUNDERS

- Société gestionnaire : CDG INVEST
- Consistance : Fonds d'investissement en « Capital Amorçage » visant à accompagner des start-ups mondiales à partir du Maroc
- Ticket d'investissement : 1- 13 M MAD
- Contact : [www.212founders.co](http://www.212founders.co)



### UPLINE INVESTMENTS FUND

- Société gestionnaire : UPLINE CAPITAL MANAGEMENT
- Consistance : Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance
- Ticket d'investissement : 15- 50 M MAD
- Contact : [www.uplinegroup.gbp.ma](http://www.uplinegroup.gbp.ma)



### MOUSSAHAMA II

- Société gestionnaire : UPLINE CAPITAL MANAGEMENT
- Consistance : Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance
- Ticket d'investissement : 30-90 M MAD
- Contact : [www.uplinegroup.gbp.ma](http://www.uplinegroup.gbp.ma)



### INVESTIMA

- Société gestionnaire : SOGECAPITAL INVESTISSEMENT
- Consistance : Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises en croissance
- Ticket d'investissement : 10-30 M MAD
- Contact : [www.sgmaroc.com](http://www.sgmaroc.com)

Sogecapital Investissement



## Fonds généralistes

### UPLINE INVESTMENTS FUND

- Société gestionnaire : **UPLINE CAPITAL MANAGEMENT**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance**
- Ticket d'investissement : **15 - 50 M MAD**
- Contact : **[www.uplinegroup.gbp.ma](http://www.uplinegroup.gbp.ma)**



### MOUSSAHAMA II

- Société gestionnaire : **UPLINE CAPITAL MANAGEMENT**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance**
- Ticket d'investissement : **30 - 90 M MAD**
- Contact : **[www.uplinegroup.gbp.ma](http://www.uplinegroup.gbp.ma)**



### BMCI DÉVELOPPEMENT

- Société gestionnaire : **BMCI DÉVELOPPEMENT**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital développement » ciblant des entreprises marocaines à fort potentiel de croissance**
- Ticket d'investissement : **5 - 30 M MAD**
- Contact : **[www.bmci.ma](http://www.bmci.ma)**



### BMCE CAPITAL INVESTISSEMENT

- Société gestionnaire : **BMCE CAPITAL INVESTISSEMENT**
- Consistance : **Fonds d'investissement œuvrant dans le « Capital Risque », « Capital Développement » et « Capital Transmission » et ciblant des projets d'envergure**
- Contact : **[www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)**



## Fonds généralistes

### AFRICINVEST FUND IV

- Société gestionnaire : **AFRICINVEST**
- Consistance : **Fonds ciblant les investissements en « Capital développement » de PME africaines**
- Ticket d'investissement : **200 - 500 M MAD**
- Contact : **[www.africinvest.com](http://www.africinvest.com)**



### MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND III

- Société gestionnaire : **AFRICINVEST**
- Consistance : **Fonds ciblant les investissements dans des PME familiales privées au Maroc, en Algérie et en Tunisie**
- Ticket d'investissement : **50 - 200 M MAD**
- Contact : **[www.africinvest.com](http://www.africinvest.com)**



### PME CROISSANCE

- Société gestionnaire : **AFRICINVEST**
- Consistance : **Fonds d'investissement Public/Privé en « Capital Transmission », « Capital Développement » et « Capital Risque » finançant des sociétés marocaines à fort potentiel de développement**
- Ticket d'investissement : **10 - 40 M MAD**
- Contact : **[www.africinvest.com](http://www.africinvest.com)**



### AMETHIS MAGHREB FONDS I

- Société gestionnaire : **AMETHIS**
- Consistance : **Fonds de capital développement ciblant les PME basées en Afrique du Nord**
- Ticket d'investissement : **2 à 10 M EUR**
- Contact : **[www.amethis.com](http://www.amethis.com)**



# Fonds généralistes

## AMETHIS MENA FONDS II

- Société gestionnaire : **AMETHIS**
- Consistance : **Prise de participation majoritaire ou minoritaire dans des PME en forte croissance installées au Maroc, en Egypte, en Tunisie et en Jordanie**
- Ticket d'investissement : **5 à 15 M EUR**
- Contact : **[www.amethis.com](http://www.amethis.com)**



## MEDITERRANIA CAPITAL I

- Société gestionnaire : **MEDITERRANIA CAPITAL PARTNERS**
- Consistance : **Fonds d'investissement en «Capital Développement » et « Capital Transmission» ciblant des entreprises maghrébines opérant dans des secteurs clés**
- Ticket d'investissement : **10 - 100 M MAD**
- Contact : **[www.mcapitalp.com](http://www.mcapitalp.com)**



## MEDITERRANIA CAPITAL II

- Société gestionnaire : **MEDITERRANIA CAPITAL PARTNERS**
- Consistance : **Fonds d'investissement en «Capital Développement » et « Capital Transmission» ciblant des entreprises maghrébines opérant dans des secteurs clés**
- Ticket d'investissement : **50 - 200 M MAD**
- Contact : **[www.mcapitalp.com](http://www.mcapitalp.com)**



## MEDITERRANIA CAPITAL III

- Société gestionnaire : **MEDITERRANIA CAPITAL PARTNERS**
- Consistance : **Fonds d'investissement en «Capital Développement » et « Capital Transmission» ciblant des entreprises maghrébines opérant dans des secteurs clés**
- Ticket d'investissement : **110 - 330 M MAD**
- Contact : **[www.mcapitalp.com](http://www.mcapitalp.com)**



## Fonds sectoriels

### EVERGREEN

- Société gestionnaire : **AL MADA**
- Consistance : **Fonds panafricain ciblant les investissements en « Venture Capital » de startups innovantes en forte croissance et ayant atteint une certaine maturité**
- Vocations sectorielles : **technologies et innovations ciblant les secteurs suivants : services financiers, matériaux de construction, télécommunications, mines, énergie, tourisme, immobilier, santé, éducation...**
- Contact : **[www.almada.ma](http://www.almada.ma)**



### CAPMEZZANINE III

- Société gestionnaire : **CDG INVEST GROWTH**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital Développement » « Capital Transmission » et « Capital Retournement » ciblant des entreprises avec un fort potentiel de croissance et d'optimisation opérationnelle**
- Vocations sectorielles : **Santé, éducation, services, nouvelles technologies et les biens de consommation**
- Ticket d'investissement : **50 - 100 M MAD**
- Contact : **[www.cdgcapital-pe.ma](http://www.cdgcapital-pe.ma)**



### UPLINE REAL ESTATE FUND

- Société gestionnaire : **UPLINE CAPITAL MANAGEMENT**
- Consistance : **Investissement dans des projets touristiques /immobiliers en développement au Maroc**
- Vocations sectorielles : **Tourisme & Immobilier**
- Contact : **[www.uplinegroup.gbp.ma](http://www.uplinegroup.gbp.ma)**





## Fonds sectoriels

### NAMA HOLDING

- Société gestionnaire : **CDG INVEST**
- Consistance : **Fonds d'investissement en «Capital Développement» visant l'accompagnement d'opérateurs marocains ou étrangers ayant un projet de développement rentable au Maroc et orienté à l'export**
- Vocations sectorielles : **Métiers mondiaux du Maroc exposés à la demande mondiale : automobile, textile, aéronautique, agroalimentaire**
- Ticket d'investissement : **20 M MAD minimum**
- Contact : **[www.cdg.ma](http://www.cdg.ma)**

**CDG INVEST**

### FIPAR HOLDING

- Société gestionnaire : **CDG INVEST**
- Consistance : **Fonds d'investissement en «Capital Développement» ciblant en priorité les grands projets, en investissant aux côtés d'opérateurs de référence spécialisés dans leur métier**
- Vocations sectorielles : **Infrastructures, Energies, Services et Industries...**
- Ticket d'investissement : **100 M MAD minimum**
- Contact : **[www.fipar.ma](http://www.fipar.ma)**

**CDG INVEST**

### UPLINE INFRASTRUCTURE FUND

- Société gestionnaire : **UPLINE CAPITAL MANAGEMENT**
- Consistance : **Investissement dans des projets d'infrastructures en cours de développement au Maroc**
- Vocations sectorielles : **Infrastructures**
- Contact : **[www.uplinegroup.gbp.ma](http://www.uplinegroup.gbp.ma)**



## Fonds sectoriels

### ATTIJARI INVEST

- Société gestionnaire : **ATTIJARI INVEST**
- Consistance : **12 fonds d'investissement œuvrant dans le Capital Amorçage, Risque, Développement et Transmission, avec une vocation panafricaine**
- Vocations sectorielles : **Agroalimentaire, Industrie de base, et industrie liée à la construction**
- Ticket d'investissement : **2 - 150 M MAD**
- Contact : **[www.attijariwafabank.com](http://www.attijariwafabank.com)**



التجاري للاستثمار  
Attijari Invest

### MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND IV

- Société gestionnaire : **AFRICINVEST**
- Consistance : **Prise de participation minoritaire dans des PME basées en Afrique du Nord et présentant un potentiel d'expansion régionale**
- Vocations sectorielles : **IT, télécommunications, produits de grande consommation, santé, éducation, logistique, agro-industrie et services**
- Ticket d'investissement : **100 - 250 M MAD**
- Contact : **[www.africinvest.com](http://www.africinvest.com)**



### MASSINISSA FUND

- Société gestionnaire : **ALMAMED**
- Consistance : **Prise de participation majoritaire dans des PME marocaines**
- Vocations sectorielles : **Secteurs de l'industrie et des services**
- Ticket d'investissement : **50 à 500 M MAD**
- Contact : **[www.almacapital.com](http://www.almacapital.com)**



## Fonds sectoriels

### AMETHIS FONDS II

- Société gestionnaire : **AMETHIS**
- Consistance : **Fonds soutenant en capital des entreprises africaines de taille moyenne**
- Vocations sectorielles : **Industrie, distribution, biens de consommation, services financiers, télécommunications, santé et éducation**
- Ticket d'investissement : **10 à 40 M EUR**
- Contact : **[www.amethis.com](http://www.amethis.com)**



### AM INVEST MOROCCO

- Société gestionnaire : **ATLAMED**
- Consistance : **Fonds ciblant les investissements en « Capital Transmission » et « Capital Développement » pour des sociétés marocaines à fort potentiel de développement**
- Vocations sectorielles : **Divers secteurs d'activité préalablement choisis répondant à des standards de croissance et de création de valeur**
- Ticket d'investissement : **10 à 50 M MAD**
- Contact : **[www.atlamed.ma](http://www.atlamed.ma)**



### 3P FUND

- Société gestionnaire : **ALMAMED**
- Consistance : **Fonds d'investissement Public/Privé en « Capital Transmission » et « Capital Développement » pour des sociétés marocaines à fort potentiel de développement**
- Vocations sectorielles : **Activités visant une synergie avec les plans de développement sectoriels du Royaume**
- Contact : **[www.atlamed.ma](http://www.atlamed.ma)**



## AZUR INNOVATION FUND

- Société gestionnaire : **AZUR PARTNERS** (Partenariat avec TAMWILCOM dans le cadre du fonds Innov Invest)
- Consistance :
  - Investissements en « Capital Amorçage » dans des entreprises innovantes ayant moins de 18 mois d'existence
  - Investissements en « Early Stage Capital » dans des entreprises innovantes ayant entre 18 et 36 mois d'existence
  - Investissements en « Capital Risque » dans des entreprises innovantes ayant entre 36 et 60 mois d'existence
- Vocations sectorielles : **Agritech, fintech, biotech, medtech, edtech, cleantech**
- Ticket d'investissement : **1 à 10 M MAD**
- Contact : **www.azurpartners.ma**



## MAROC NUMERIC FUND II

- Société gestionnaire : **MITC CAPITAL** (Partenariat avec TAMWILCOM dans le cadre du fonds Innov Invest)
- Consistance :
  - Investissements en « Capital amorçage » dans des startups technologiques marocaines ayant déjà un produit prêt à la commercialisation
  - Investissements en « Capital risque » dans des startups innovantes de moins de 5 ans avec un fort potentiel de croissance
- Vocations sectorielles : **Secteur des technologies de l'information et de communication**
- Ticket d'investissement : **1 - 4 M MAD ( capital amorçage)**  
**et 4 - 10 M MAD (Capital risque)**
- Contact : **www.mnf.ma**



## GLEN INVEST

- Société gestionnaire : **GLEN INVEST**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital Risque » ciblant les start-ups africaines**
- Vocations sectorielles : **Industrie, transport, accessoires technologies de bâtiments, digital et nouvelles technologies**
- Contact : **www.gleninvest.com**



## Fonds sectoriels

### SEAF MOROCCO GROWTH FUND

- Société gestionnaire : **SEAF MOROCCO CAPITAL PARTNERS** (Partenariat avec **TAMWILCOM** dans le cadre du fonds Innov Invest)
- Consistance :
  - Investissements en « Capital Amorce » dans des entreprises présentant de fortes perspectives de croissance
  - Investissements en « Capital Risque » dans des entreprises à fort potentiel de croissance
  - Vocations sectorielles : Agro-industrie, médias, technologies numériques, santé, éducation, fintech, etc
- Vocations sectorielles : Agro-industrie, médias, technologies numériques, santé, éducation, fintech, etc
- Ticket d'investissement : 1 - 5 M MAD ( capital amorce ) et 8 - 20 M MAD (Capital risque)
- Contact : [www.seaf.com](http://www.seaf.com)



### UM6P VENTURES

- Société gestionnaire : **UM6P VENTURES SA**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Early Stage »** dont la mission est de promouvoir la croissance durable et innovante des entreprises au Maroc et en Afrique
- Vocations sectorielles : **Hard & deep Tech**
- Ticket d'investissement : **500.000 MAD - 5M MAD**
- Contact : [www.um6pventures.com](http://www.um6pventures.com)



### OUTLIERZ VENTURES

- Société gestionnaire : **OUTLIERZ**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital Risque/ Early Stage » dédié aux startups technologiques africaines**
- Vocations sectorielles : **Fintech, insurtech, agritech, healtech, logistique**
- Ticket d'investissement : **500.000 MAD - 5M MAD**
- Contact : [www.outlierz.co](http://www.outlierz.co)



## Fonds sectoriels

### COLOMBUS 1

- Société gestionnaire : **RED MED PRIVATE EQUITY**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital Développement » et « Capital Transmission » dans des entreprises opérant dans des secteurs à forte valeur ajoutée**
- Vocations sectorielles : **Secteurs tirés par la consommation locale**
- Ticket d'investissement : **30-90 M MAD**
- Contact : **[www.redmedcapital.com](http://www.redmedcapital.com)**



### ARGAN INFRASTRUCTURE FUND

- Société gestionnaire : **INFRA INVEST**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital Développement » visant à financer des projets d'Infrastructure en Afrique**
- Vocations sectorielles : **Fonds d'investissement en « Capital Développement » visant à financer des projets d'Infrastructure en Afrique**
- Ticket d'investissement : **40 -200 M MAD**
- Contact : **[www.infrainvest.ma](http://www.infrainvest.ma)**



### PGS INVEST

- Société gestionnaire : **PGS INVEST**
- Consistance : **Fonds d'investissement en « Capital Risque » et « Capital développement » ciblant des entreprises africaines à fort potentiel de développement**
- Vocations sectorielles : **Promotion immobilière, tourisme & loisirs, énergie biomasse, éducation, agro-industrie, agriculture et santé**
- Ticket d'investissement : **20 - 100 M MAD**
- Contact : **[www.pgsinvest.com](http://www.pgsinvest.com)**





Clubs de  
**Business Angels**

# Clubs de business Angels

## De quoi s'agit-il ?

→ Les Business Angels sont des investisseurs individuels qui souhaitent mettre leurs expériences et leurs réseaux relationnels au service des projets et des sociétés qu'ils financent.

→ Leur organisation désormais en clubs, permet de cadrer leurs relations avec les start-up potentielles et aussi de capitaliser leurs efforts pour un meilleur ciblage et accompagnement.

## Qui Contacter?

| Club/caractéristiques                    | Consistance                                                                                                                                                                                                        | Appui                                                                                                                                                                 | Qui contacter                                                  |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Maroc Numeric Fund (MNF) Angels          | Sélectionner des projets de startups technologiques à fort potentiel de croissance et accompagner leurs porteurs dans la préparation de leurs dossiers d'investissement afin de les présenter aux membres du Club. | → Tickets d'investissement allant de 100.000 DH à 1 million<br>→ mise à disposition des compétences, de l'expérience et des réseaux relationnels des Business Angels. | <a href="http://www.mnf.ma">www.mnf.ma</a>                     |
| Kluster CFCIM                            | Espace de rencontre entre les business angels de la CFCIM et des startupper, l'objectif étant de leur fournir l'appui financier et technique dont ils ont besoin                                                   | → Investissement de 500.000 à réaliser par palier de 50.000-100.000<br>→ Accompagnement technique et mise en réseau                                                   | <a href="http://www.cfcim.org">www.cfcim.org</a>               |
| Moroccan Business angels Network (MoBAN) | MoBAN investit dans l'innovation au sens général par l'introduction d'un produit ou service ou procédé nouveau ou amélioré, de nouveau business model ou d'une nouvelle organisation.                              | → Apport financier aux startups innovantes<br>→ Partage d'expériences, d'expertise et du réseau                                                                       | <a href="http://www.moban.ma">www.moban.ma</a>                 |
| Angels4Africa (By LaStartupStation)      | réseau de Business Angels qui investit dans des startups technologiques à l'échelle Africaine                                                                                                                      | → Tickets d'investissement de 10 K\$ à 50 K\$ par startup<br>→ Coaching et réseautage à l'international.                                                              | <a href="http://www.angels4africa.co">www.angels4africa.co</a> |



# Appui au Financement **Collaboratif**



# Financement Collaboratif

## De quoi s'agit-il ?

→ Le financement collaboratif, ou «Crowdfunding», est un mode de financement où des particuliers ou des entreprises soutiennent directement des projets via des plateformes en ligne, en contribuant par de petits montants, sans recourir aux banques ou aux sociétés de financement.

→ Le financement couvre une variété de besoins, de la création/croissance d'entreprise à des projets associatifs, à condition que l'activité soit licite et non liée à l'immobilier, la politique ou la religion.

## Quel accompagnement ?

| Type du financement            | Objet                                                                  | Plafond du montant                                                                                     |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Financement sous forme de prêt | Crédits avec ou sans intérêts                                          | jusqu'à 3 millions DH sur les plateformes de financement collaboratif de catégorie « prêt »            |
| Financement par don            | Collecte de dons                                                       | jusqu'à 450.000 DH sur les plateformes de financement collaboratif de catégorie « don »                |
| Financement en capital         | Prise de participation des contributeurs dans le capital de la société | jusqu'à 5 millions DH sur les plateformes de financement collaboratif de catégorie « investissement ». |

## Qui contacter ?

Consulter la liste des sociétés de financement collaboratif agréées

Bank Al Maghrib :

[www.bkam.ma](http://www.bkam.ma)

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

[www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)

# Appui à la Finance Participative







# Damane

## Moubachir

### Qui est en charge ?

TAMWILCOM

### De quoi s'agit-il ?

- Produit de garantie dédié aux entreprises contractant des financements auprès des banques ou plateformes participatives
- Garantie des financements participatifs destinée à garantir les programmes ( investissements matériels, immatériels, besoins d'exploitation) dont le montant de financement est inférieur ou égal à 1 million de dirhams
- La quotité de garantie est entre 70%. Elle peut atteindre 80% pour les entreprises à capital majoritairement féminin
- Les financements garantis sont plafonnés à 5 millions DH par entreprise au titre de ce produit, et 20 millions DH pour l'ensemble des garanties souscrites.

### Qui est éligible ?

#### • Personnes physiques ou morales remplissant les critères suivants :

- De droit marocain quelle que soit leur forme juridique
- Exerçant des activités de production de biens et/ou de services
- Ayant un chiffre d'affaires ne dépassant pas 10 millions DH
- Exerçant des activités légales et conformes aux principes de la charia
- Tous les secteurs d'activités, à l'exception de la promotion immobilière et la pêche hauturière

### Comment soumettre ?

Consulter la fenêtre DAAMA TAMWIL

<https://www.tamwilcom.ma/daamatamwil>

Contacter le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

### Qui contacter?

Banques/plateformes participatives



# Damane Dayn

## Qui est en charge ?

TAMWILCOM

## De quoi s'agit-il ?

- Produit de garantie dédié aux entreprises contractant des financements auprès des banques ou plateformes participatives
  - Garantie des financements participatifs destinée à garantir les programmes (investissements matériels, immatériels, besoins d'exploitation) dont le montant de financement est supérieur à 1 million DH
  - La quotité de garantie est de 60%. Elle peut atteindre 70% pour les entreprises en démarrage existant depuis moins de 3 ans
  - Les financements garantis sont plafonnés à 10 millions DH par opération de financement, et de 20 millions DH par entreprise toutes garanties confondues.
- NB :** Ces plafonds passent respectivement à 20 millions DH et 40 millions DH en faveur des entreprises industrielles ou exportatrices disposant de comptes certifiés par un commissaire aux comptes.

## Qui est éligible ?

### • Personnes physiques ou morales remplissant les critères suivants :

- De droit marocain quelle que soit leur forme juridique
- Ayant un chiffre d'affaires dépassant 10 millions DH
- Exerçant des activités de production de biens et/ou de services
- Exerçant des activités légales et conformes aux principes de la charia
- Tous les secteurs d'activités, à l'exception de la promotion immobilière et la pêche hauturière

## Comment soumettre ?

Consulter la fenêtre DAAMA TAMWIL

<https://www.tamwilcom.ma/daamatamwil>

Contactez le centre d'affaires de Tamwilcom à Casablanca

05 22 86 05 87

## Qui contacter ?

Banques/plateformes participatives



# Ecosystème de l'investissement & de promotion de l'entrepreneuriat



# Appui à l'investissement & régulation



Ministère de l'Investissement, de la Convergence  
et de l'Évaluation des Politiques Publiques  
[www.micepp.gov.ma](http://www.micepp.gov.ma)

Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite  
entreprise, de l'Emploi et des Compétences  
[www.miepeec.gov.ma](http://www.miepeec.gov.ma)



Royaume du Maroc  
Ministère de l'inclusion économique, de la Petite  
entreprise de l'Emploi, et des Compétences



Ministère de l'Economie et des Finances  
[www.finances.gov.ma](http://www.finances.gov.ma)

Agence Marocaine de Développement  
des Investissements et des Exportations  
[www.morocconow.com](http://www.morocconow.com)



Direction Générale des Impôts  
[www.tax.gov.ma](http://www.tax.gov.ma)

Office des Changes  
[www.oc.gov.ma](http://www.oc.gov.ma)



ROYAUME DU MAROC  
ADMINISTRATION  
DES DOUANES ET  
IMPÔTS INDIRECTS



المصلحة الجمركية  
إدارة الجمارك  
والضرائب  
غير المباشرة

Administration des Douanes & Impôts Indirects  
[www.douane.gov.ma](http://www.douane.gov.ma)

Trésorerie Générale du Royaume  
[www.tgr.gov.ma](http://www.tgr.gov.ma)



الخزينة العامة للمملكة  
«TGR»  
TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME



Royaume du Maroc  
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat  
et de l'Economie Sociale et Solidaire

Ministère du Tourisme de l'Artisanat  
et de l'Economie Sociale et Solidaire  
[www.mtaess.gov.ma](http://www.mtaess.gov.ma)



## Financement & régulation



Bank Al Maghrib

[www.bkam.ma](http://www.bkam.ma)

Société Nationale de Garantie  
et de Financement de l'Entreprise  
[www.tamwilcom.ma](http://www.tamwilcom.ma)



Maroc PME

[www.marocpme.gov.ma](http://www.marocpme.gov.ma)



Casablanca Finance City Authority

[www.casablancafinancecity.com](http://www.casablancafinancecity.com)

Bourse de Casablanca

[www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com)



Caisse de Dépôt et de Gestion

[www.cdg.ma](http://www.cdg.ma)

Groupeement Professionnel des  
Banques du Maroc  
[gpbm@gpbm.ma](mailto:gpbm@gpbm.ma)



Autorité Marocaine du Marché  
des Capitaux

[www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)

## Portails régionaux



Wilaya de la Région Casablanca-Settat  
ولاية جهة الدار البيضاء-سطات

Wilaya de la Région Casablanca-Settat

[www.casablanca.ma](http://www.casablanca.ma)

Conseil Régional Casablanca-Settat

[www.casasettat.ma](http://www.casasettat.ma)

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



جهة الدار البيضاء-سطات  
الدار البيضاء - سطات  
REGION CASABLANCA-SETTAT



المركز الجهوي للاستثمار  
Centre Régional d'Investissement  
الدار البيضاء - سطات  
Casablanca - Settat - Région Casablanca-Settat

Centre Régional d'Investissement  
Casablanca-Settat

[www.casainvest.ma](http://www.casainvest.ma)

Commune de Casablanca

[www.casablancacity.ma](http://www.casablancacity.ma)



مدينة الدار البيضاء  
Ville de Casablanca

# Agences sectorielles



Agence pour le Développement Agricole

[www.ada.gov.ma](http://www.ada.gov.ma)

Société Marocaine d'Ingénierie Touristique

[www.smit.gov.ma](http://www.smit.gov.ma)



Agence Marocaine du Développement  
de la Logistique

[www.amdl.gov.ma](http://www.amdl.gov.ma)

Agence Marocaine pour l'Efficacité  
Énergétique  
[www.amee.ma](http://www.amee.ma)



Agence Marocaine pour le Développement  
de l'Aquaculture  
[www.anda.gov.ma](http://www.anda.gov.ma)

Agence Marocaine pour l'Énergie  
Durable  
[www.masen.ma](http://www.masen.ma)



Agence Marocaine de Sûreté et de Sécurité  
Nucléaires et Radiologiques

Agence Marocaine de Sûreté et  
de Sécurité Nucléaires et Radiologiques  
[www.amssnur.org.ma](http://www.amssnur.org.ma)

Agence du Développement du  
Digital  
[www.add.gov.ma](http://www.add.gov.ma)



Agence nationale de réglementation  
des télécommunications  
[www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)

## Agences sectorielles



Agence Nationale de la Conservation  
Foncière, du Cadastre et de la Cartographie  
[www.ancfcc.gov.ma](http://www.ancfcc.gov.ma)

Agence Nationale des Eaux et Forêts



[www.eauxetforets.gov.ma](http://www.eauxetforets.gov.ma)



Office national du conseil agricole

[www.onca.gov.ma](http://www.onca.gov.ma)

Agence Marocaine de la Coopération  
Internationale  
[www.amci.ma](http://www.amci.ma)



Agence Nationale de Réglementation  
des Activités relatives au Cannabis  
[www.anrac.gov.ma](http://www.anrac.gov.ma)

Agence Nationale des Plantes  
Médicinales et Aromatiques  
[www.anpma.ma](http://www.anpma.ma)



Agence de Développement Social

[www.ads.ma](http://www.ads.ma)

Office Du Développement de la  
Coopération  
[www.odco.gov.ma](http://www.odco.gov.ma)



Autorité Nationale de Régulation  
de l'Electricité  
[www.anre.ma](http://www.anre.ma)

# Représentations Professionnelles



الإتحاد العام لمقاولات المغرب  
+E+ +C+o+r+ +I +C@+H+@ +H+V+@  
Confédération Générale des Entreprises du Maroc

Confédération Générale des Entreprises  
du Maroc  
[www.cgem.ma](http://www.cgem.ma)

Fédérations sectorielles

<https://cgem.ma/structures/federations-statutaires/>



CONFÉDÉRATION  
MAROCAINE DE TPE-PME

Confédération Marocaine de TPE-PME

[www.tpe-pme.org](http://www.tpe-pme.org)

Association des Femmes Cheffes  
d'Entreprises du Maroc  
[www.afem.org.ma](http://www.afem.org.ma)



Chambre de Commerce, d'Industrie  
et de Service de Casablanca-Settat  
[www.cciscs.ma](http://www.cciscs.ma)

Conseil Régional du Tourisme  
Casablanca-Settat  
[www.visitcasablanca.ma](http://www.visitcasablanca.ma)



Chambre d'artisanat  
de Casablanca - Settat



Chambre d'Artisanat  
de Casablanca-Settat

Chambre d'Agriculture  
de Casablanca-Settat  
[chagricasasettat@gmail.com](mailto:chagricasasettat@gmail.com)



Chambre des Pêches Maritimes  
de l'Atlantique Nord  
[cpman\\_nord@menara.ma](mailto:cpman_nord@menara.ma)

## Recrutement & Formation



Ministère de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation  
[www.enssup.gov.ma](http://www.enssup.gov.ma)

Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite  
entreprise, de l'Emploi et des Compétences  
[www.miepeec.gov.ma](http://www.miepeec.gov.ma)



Office de la Formation Professionnelle  
et de la Promotion du Travail  
[www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma)

Agence Nationale de Promotion  
de l'Emploi et des Compétences  
[www.anapec.org](http://www.anapec.org)



Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance  
Qualité de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
[www.aneaq.ma](http://www.aneaq.ma)

Université Hassan II de Casablanca

[www.univh2c.ma](http://www.univh2c.ma)



Université Hassan I de Settat

[www.uh1.ac.ma](http://www.uh1.ac.ma)

Université Choaib Doukkali

[www.ucd.ac.ma](http://www.ucd.ac.ma)



Université Mohammed VI des Sciences  
de la Santé  
[www.um6ss.ma](http://www.um6ss.ma)

## Recrutement & Formation



Université Mundiapolis

[www.mundiapolis.ma](http://www.mundiapolis.ma)

Université Internationale de Casablanca



Université Internationale  
de Casablanca

[www.uic.ac.ma](http://www.uic.ac.ma)

UNIVERSITÉ RECONNUE PAR L'ÉTAT

## Organismes Transverses

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Office National de l'Electricité  
et de l'Eau Potable

[www.one.org.ma](http://www.one.org.ma)

Agence nationale des Ports

[www.anp.org.ma](http://www.anp.org.ma)



Office Marocain de la Propriété Industrielle  
et Commerciale

[www.ompic.org.ma](http://www.ompic.org.ma)

Lyonnaise des Eaux de Casablanca

[www.client.lydec.ma](http://www.client.lydec.ma)



# Organismes Transverses



Guichet Unique National des Procédures  
du Commerce Extérieur  
[www.portnet.ma](http://www.portnet.ma)

Marsa Maroc



[www.marsamaroc.co.ma](http://www.marsamaroc.co.ma)



Etablissement autonome de contrôle  
et de coordination des exportations  
[www.moroccofoodex.org.ma](http://www.moroccofoodex.org.ma)

Agence du Bassin Hydraulique de l'Oum  
Er-Rbia  
[www.abhoer.ma](http://www.abhoer.ma)



Agence du Bassin Hydraulique de Bouregreg  
et de la Chaouia  
[www.abhbc.com](http://www.abhbc.com)

Caisse Nationale de Sécurité Sociale

[www.cnss.ma](http://www.cnss.ma)







Structures  
**d'accompagnement**

## Structures d'accompagnement

| Structure                                                             | Site Web                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| DAR AL MOUKAWAIL                                                      | <a href="http://www.daralmoukawil.com">www.daralmoukawil.com</a>             |
| FONDATION CRÉATION D'ENTREPRISES (FCE)                                | <a href="http://www.fcebp.com">www.fcebp.com</a>                             |
| OBSERVATOIRE DE L'ENTREPRENEURIAT (ODE)                               | <a href="http://www.bankofafrica.ma">www.bankofafrica.ma</a>                 |
| CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS (CJD)                                    | <a href="http://www.cjd.ma">www.cjd.ma</a>                                   |
| RÉSEAU ENTREPRENDRE MAROC                                             | <a href="http://www.reseau-entreprendre.org">www.reseau-entreprendre.org</a> |
| TECHNOPARK MAROC                                                      | <a href="http://www.technopark.ma">www.technopark.ma</a>                     |
| MOROCCAN CENTER FOR INNOVATION AND<br>SOCIAL ENTREPRENEURSHIP (MCISE) | <a href="http://www.mcise.org">www.mcise.org</a>                             |
| LASTARTUP STATION                                                     | <a href="http://www.lastartupstation.co">www.lastartupstation.co</a>         |
| ENACTUS MOROCCO                                                       | <a href="http://www.enactus-morocco.org">www.enactus-morocco.org</a>         |
| INJAZ MOROCCO                                                         | <a href="http://www.injazmorocco.org">www.injazmorocco.org</a>               |
| HACK & PITCH                                                          | <a href="http://www.hackandpitch.org">www.hackandpitch.org</a>               |
| ACT4COMMUNITY BY OCP                                                  | <a href="http://www.act4community.ma">www.act4community.ma</a>               |
| STARTUP MAROC                                                         | <a href="http://www.startupmaroc.org">www.startupmaroc.org</a>               |
| CENTRE DES TRÈS PETITES ENTREPRISES<br>SOLIDAIRES (CTPES)             | <a href="http://www.ctpes.ma">www.ctpes.ma</a>                               |
| BIDAYA                                                                | <a href="http://www.groupe-sos.org">www.groupe-sos.org</a>                   |
| NEW WORK LAB                                                          | <a href="http://www.newworklab.com">www.newworklab.com</a>                   |
| CONFÉDÉRATION DES JUNIOR-ENTREPRISES<br>MAROCAINES (CJEM)             | <a href="http://www.cjem.ma">www.cjem.ma</a>                                 |
| HSEVEN                                                                | <a href="http://www.hseven.co">www.hseven.co</a>                             |
| YOUTH IN BUSINESS-BERD                                                | <a href="http://www.ebrd.com">www.ebrd.com</a>                               |

\* Liste non exhaustive

## Structures d'accompagnement

| Structure                                   | Site Web                                                                 |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| ACADEMIA RAQMIA                             | <a href="http://www.academiaraqmya.gov.ma">www.academiaraqmya.gov.ma</a> |
| FONDATION ZAKOURA                           | <a href="http://www.fondationzakoura.org">www.fondationzakoura.org</a>   |
| CLUSTER MENARA                              | <a href="http://www.clustermenara.com">www.clustermenara.com</a>         |
| CLUSTER ENR                                 | <a href="http://www.clusterenr.com">www.clusterenr.com</a>               |
| KHATWA                                      | <a href="http://www.khatwa.ma">www.khatwa.ma</a>                         |
| L'HEURE JOYEUSE                             | <a href="http://www.heurejoyeuse.ma">www.heurejoyeuse.ma</a>             |
| FONDATION MOUBADARA                         | <a href="http://www.moubadara.org">www.moubadara.org</a>                 |
| IMPACT LAB                                  | <a href="http://www.impactlab.africa">www.impactlab.africa</a>           |
| CE3M                                        | <a href="http://www.ce3m.ma">www.ce3m.ma</a>                             |
| INCO SCHOLAR                                | <a href="http://www.incoscholar.co">www.incoscholar.co</a>               |
| HAPPY VENTURES                              | <a href="http://www.happyventures.ma">www.happyventures.ma</a>           |
| 1000 FIKRA                                  | <a href="http://www.1000fikra.ma">www.1000fikra.ma</a>                   |
| CEED MAROC                                  | <a href="http://www.ceed-global.org">www.ceed-global.org</a>             |
| 212 FOUNDERS                                | <a href="http://www.212founders.co">www.212founders.co</a>               |
| ENDEAVOR MOROCCO                            | <a href="http://www.endeavor.org">www.endeavor.org</a>                   |
| TAMKEEN CENTER                              | <a href="http://www.tamkeen.ma">www.tamkeen.ma</a>                       |
| AFRIQUIA 50 SPRINTS                         | <a href="http://www.afriquia50sprints.com">www.afriquia50sprints.com</a> |
| STARTUP GRIND                               | <a href="http://www.startupgrind.com">www.startupgrind.com</a>           |
| TIBU AFRICA                                 | <a href="http://www.tibu.ma">www.tibu.ma</a>                             |
| FONDATION ABDELKADER BENSALAH               | <a href="http://www.fondation-bensalah.ma">www.fondation-bensalah.ma</a> |
| OUTLIERZ VENTURES                           | <a href="http://www.outlierzventures.com">www.outlierzventures.com</a>   |
| JEUNE CHAMBRE INTERNATIONALE<br>MAROC (JCI) | <a href="http://www.jcicasablanca.ma">www.jcicasablanca.ma</a>           |

\* Liste non exhaustive





**المركز الجهوي للاستثمار**  
Centre Régional d'Investissement  
⦿ ⦿ ⦿ ⦿ ⦿ ⦿ ⦿ ⦿  
**Casablanca - Settat EE+GMOE- -OEE+ سطات الطار البيضاء**

ET LE CHEMIN DEVIENT PLUS CLAIR

**cricasasettat**